



Projet de recherche de fin de Bachelor en relations internationales

Professeur encadrant:

Jean-Baptiste Puginier

Titre: Femmes arabes en politique, poids des traditions et devenir: cas de la Tunisie et de l’Egypte.



Par:

Sabta Raja

N°19-300-615

raja.sabta@etu.unige.ch

Genève

2022



Page de garde individuelle du projet de recherche en science politique
(BARI)

Nom de famille: Sabta

Prénom: Raja

Adresse courriel: Raja.sabta@etu.unige.ch

Numéro d'étudiant-e : 19-300-615

Titre du travail: Femmes arabes en politique, poids des traditions et devenir : cas de la Tunisie et de l'Egypte.

Nombre de mots: 9988 (hors bibliographie, annexes et page de garde).

Date de soumission du travail: 23 mai 2022

Par la présente, j'atteste que :

j'ai pris connaissance de la Directive en matière de plagiat des étudiant-e-s adoptée par le Rectorat (disponible sur le site du Global Studies Institute).

j'ai pris connaissance du règlement d'études du BARI qui m'est applicable ainsi que de l'aide mémoire destiné à la réalisation du *Projet de recherche en science politique* (disponibles sur le site du Global Studies Institute).

ce travail n'a pas été soumis pour un autre enseignement.


Signature de l'étudiant(e)

23/05/2022

Date

Table des matières

Problématisation	8
Introduction	8
Revue de littérature	10
Islam et pensée politique arabe	10
Printemps arabe et femmes	12
Situation économique et politique	13
L'exception tunisienne.	14
Question de recherche	15
Cadre d'analyse	16
Paradigmes théories	16
Une tradition politique différente	16
Une tradition politique consolidée par l'Islam	17
Hypothèse de recherche	19
Cadre méthodologique	20
Opérationnalisation des concepts	24
Choix des sources	25
Méthode de collecte des données	25
Méthode d'analyse des données	26
Analyse	27
Présentation et comparaison des résultats	27
Tradition politique	29
Vision de l'Islam	30
Confrontation des résultats avec l'hypothèse	31
Conclusion	31
Synthèse et apports	32
Limites	33
Limites théoriques	33
Limites méthodologiques	33
Limites analytiques	34
Mise en perspective	34
Bibliographie	35
Annexes	40



Remerciements

Je souhaite profiter de la rédaction de ce travail pour adresser mes remerciements les plus sincères à tous les professeurs qui ont contribué à ma formation et à mon apprentissage. A toutes ces personnes qui m'ont soutenu et qui ont accordé leur précieux temps à la réalisation de mes rêves et de mes objectifs. Sans mes professeurs, mes enseignants, mes maitres et maitresses mais aussi le personnel pédagogique, je n'aurais jamais pu acquérir les outils et les connaissances nécessaires pour en arriver là.

Merci.



Abréviations

- MOAN:** “Moyen-Orient et l'Afrique du nord”
- MENA:** “Middle East and North Africa”
- MSCS:** Most similar case scenario
- MSSD:** Most similar system design
- PNUD:** Programme des nations unies pour le développement
- PIB:** Produit intérieur brut
- USD:** United States Dollar
- VAN:** Version anglaise
- VAR:** Version arabe
- VD :** Variable dépendante
- VF:** Version française
- VI:** Variable indépendante

Langage inclusif

Bien qu’ayant conscience de l’importance de l’écriture inclusive et de sa symbolique, je suis dans le regret de ne pouvoir fournir l’effort nécessaire permettant à ce travail de porter un langage entièrement inclusif. Néanmoins, ce document se veut inclusif et porte sur le sujet de l’égalité entre les genres. Ainsi, ci-dessous, vous trouverez une liste exhaustive de recommandation et d’informations permettant une lecture inclusive:

- Tous les noms de métiers et des titres masculins sont féminisables par l’ajout d'une terminaison féminine.
- La lecture doit se faire en utilisant la double flexion. Si j’écris “tous”, cela inclut automatiquement “toutes”.
- Tous·tes les lecteur.ices sont concerné.es par la portée de ce travail et son contenu.



Résumé

Nous savons que la cause féminine a pris, ces dernières années, une ampleur telle qu'elle est au cœur des médias, des débats ou encore du monde académique (notamment par l'émergence de plus en plus de programmes dédiés exclusivement aux questions des genres). Dans cette dynamique, la question de la représentation de la femme sur la scène politique fait l'objet de nombreux travaux. Initialement, nous attribuons à l'Europe le statut de précurseur en termes d'évolution des droits de la femme et à la religion le statut de ralentisseur voire de frein au développement de cette dernière. Toutefois, lorsque nous regardons bien, nous constatons, entre autres, que le droit de vote a été attribué aux égyptiennes en 1955, aux tunisiennes en 1956 contre seulement 20 ans plus tard en Suisse (1971). Mieux encore, ce même droit de vote n'a été attribué en Libye, au Koweït ou encore Arabie Saoudite respectivement qu'en 2011, 1964 et 2005. Si la différence de représentation et de position politique des femmes entre les pays européens et les pays arabo-musulmans est souvent expliquée par la religion ou par la culture politique, nous nous sommes interrogés sur les limites de cette explication et nous proposons, dans le cadre de cette recherche, d'explorer une autre piste.



“ J'imposerai la liberté de la femme et ses droits par la force de la loi, sans attendre la démocratie de ceux qui ont été leurrés par une culture machiste, au nom de la religion qui en est innocente. “ - Habib Bourguiba (1956)



1. Problématisation

1.1. Introduction

Le 11 octobre 2021, en Tunisie, Najla Bouden fût désignée cheffe du gouvernement (RTS; 2021). Cet événement fait de madame Bouden la première femme en Tunisie et dans le monde arabe à siéger dans un des plus grand postes de pouvoir dans la scène politique : la présidence du gouvernement. Cette désignation, perçue par certains comme une avancée majeure de la cause féminine dans la région, intervient dans un contexte particulier. D'abord, les femmes arabo-musulmanes ont longtemps été confrontées à de nombreux obstacles les reléguant souvent au second plan et touchant aux sphères délaissées par les hommes. Ensuite, au sein du monde arabe, des disparités en termes d'intégration et de représentation de la femme en politique sont observables. A titre d'exemple, alors qu'en Tunisie, dans les années 1980, la première femme pilote du monde arabe, Alia Menchari, intègre la compagnie aérienne locale en tant que pilote (Femmes de Tunisie; 2016); en Arabie Saoudite, ce n'est que le 24 juin 2018, que les femmes ont obtenus le droit de conduire un véhicule (20minutes; 2019). Ce fait, anecdotique certes, est pertinent lorsque nous étudions des rapports comme celui du Forum économique mondial sur les disparités entre les sexes. Ce dernier nous montre que la région du MOAN (appellation attribuée aux pays arabo-musulmans se situant dans la zone s'étendant de l'Afrique du nord au Moyen-orient) présente un taux de participation des femmes en politique d'une faiblesse record, avec un pourcentage moyen de femmes dans le parlement de 7%, contre une moyenne mondiale de 25% en 2020 (World Economic Forum; 2020). Pour rappel, le concept de participation politique désigne l'ensemble des procédures et des démarches mises en place par l'entité gouvernante permettant aux individus d'exercer leur droit de décision et d'expression d'opinion pour jouer un rôle dans la direction politique du gouvernement. Lorsque nous observons de plus près ce rapport, nous remarquons que ce chiffre n'est pas représentatif de la position de la femme dans tous les pays arabes. Ainsi, la première question qui se pose est la suivante : qu'est ce qui explique les différences de représentations des femmes en politique dans les pays arabo-musulmans?

De plus, alors que les résultats de ce rapport semblent évidents, il résonne comme un échec pour les femmes de pays comme la Tunisie, la Libye, l'Égypte ou encore l'Algérie, dix ans



après les révolutions arabes. En effet, depuis 2010, de nombreux pays arabo-musulmans ont entrepris une tentative de transition démocratique dans, ce qui fût désigné par les médias européens, le printemps arabe (Tribune de Genève; 2012). Parmi les pays ayant entrepris une transition démocratique en 2011, nous retrouvons la Tunisie, l’Egypte, la Syrie, l’Algérie, la Libye, le Maroc, le Yémen ainsi que le Bahreïn. Cette vague de protestation scandait des revendications claires: liberté, justice et dignité, des revendications portées, dans de nombreux pays, par la voix de la femme. Parmi ces femmes leaders, nous pouvons citer les milliers de femmes libyennes qui ont été les premières à contrer l’interdiction de manifester émise le 15 février 2011 à Benghazi, à l’origine de la révolution libyenne. La femme a ainsi su s’illustrer en véritable leader et des tentatives d’appropriation de la sphère politique ont germé dans de nombreux pays arabes. Malheureusement, parmi ces pays, la plupart ont sombré dans des guerres civiles, le maintien d’un régime autoritaire ou encore le renforcement de ce dernier. Toutefois, deux exceptions subsistent: la Tunisie et l’Egypte. Ces deux pays ont su poursuivre, à des rythmes différents, leur chemin vers la démocratie, et semblent, dix ans plus tard, être sur la bonne voie. Mais malgré les nombreuses similitudes en termes d’histoire, nous constatons que les femmes tunisiennes et les femmes égyptiennes empreintes des voies différentes. L’exemple le plus parlant est le suivant: alors qu’en 2021, la première présidente du gouvernement est désignée en Tunisie, en Egypte, cette année à vu naître un projet de loi visant à octroyer aux femmes, quelque soit leur âge, le statut de “mineure légale” les soumettant à la tutelle de leur mari et de leur père (Terrafemina; 2021). Alors que la Tunisie et l’Egypte ont été marqués par une évolution institutionnelle, politique et sociale relativement similaire, qu’ils ont en commun une religion et partagent des points culturels, la question que posera ce projet de recherche sera la suivante:

Quels sont les facteurs expliquant la différence de représentation des femmes dans la politique entre la Tunisie et l’Egypte en 2022 ?

Dans le cadre de cette étude de type comparative basée sur le Most similar case scenario (MSCS), nous allons, dans un premier temps, effectuer une analyse descriptive préliminaire de la situation politique des femmes en Egypte et en Tunisie. Ensuite, nous allons comparer les représentations des femmes chez des citoyens tunisiens et égyptiens choisis sur la base de critères précis. Et finalement, nous tenterons d’observer la différence de tradition politique dans le cadre d’entretiens semi-directifs avec ces mêmes personnes issues de nos deux pays .



1.2. Revue de littérature

Le sujet de la femme dans la sphère politique arabo-musulmane est un sujet très peu exploité dans la littérature scientifique. Pour cause, la première femme désignée cheffe du gouvernement d'un pays arabe est apparue en octobre 2021, soit extrêmement récemment. Néanmoins, lorsque nous approfondissons les recherches dans la littérature francophone, arabophone et anglophone, nous pouvons constater que certains articles font état de la position de la femme dans la société arabo-musulmane et l'évolution de cette position notamment depuis le printemps arabe. Et si nous pouvons établir facilement que le 1er champ de littérature met en lien printemps arabe et présence grandissante de la femme dans les sphère politique, deux autres champs peuvent être observés: le premier, présentant les liens de causalités que nous retrouvons entre femmes arabe et poids de la religion musulmane, et le second sur le poids de l'évolution des sphères législative, économique et sociale sur la position actuelle des femmes arabes.

1.2.1. Islam et pensée politique arabe

D'abord, nous retrouvons George Corm dans "Pensée et politique dans le monde arabe: contextes historiques et problématiques, XIXe-XXe siècles" (2015). Il présente l'idée que la pensée politique dans le monde arabe se focalise essentiellement sur la pensée islamique. D'après lui, la culture arabe est une culture foncièrement complexe et diverse: des caractéristiques qui nous forcent, si nous souhaitons appréhender une problématique propre aux pays arabes, à s'éloigner de la vision de l'Islam: un fait social ni complexe ni diversifié. Ainsi, si la position de la femme arabe en politique varie fortement entre un pays et un autre, il serait pertinent d'observer ce sujet sous le prisme de la culture arabe et de ces différentes variantes. D'après cet auteur, ce qui expliquerait la différence de représentation des femmes en politique dans les pays arabo-musulmans, c'est la culture arabe et son islamisation. Or, d'abord, il n'explicite pas les composantes exactes de la "culture", puis, dire que la participation politique est liée à la culture, n'explique en rien comment des pays comme la Tunisie et l'Égypte ou l'Arabie Saoudite, imprégnés de la même culture dite "culture arabe" (Djaït; 1989) divergent drastiquement sur la question de la femme en politique.



Ensuite, Imad Khillo dans “Droit et politique” (2014) présente l’état du statut de la femme dans les pays arabes ayant connus le printemps arabe. Il met en avant le poids que représente la loi interne des pays arabe, fortement islamisée, dans l’incapacité des femmes arabes à avoir accès à la vie politique et à leurs droits fondamentaux. En effet, dans ces pays ayant pour la plupart ratifiés la Convention sur l’élimination de toutes formes de discrimination à l’égard des femmes, la loi interne semble primée dans les pratiques sociales. Ainsi, le point en commun de l’exclusion de la femme dans la haute sphère politique des pays arabe serait l’Islam. Mais, si l’Islam explique le statut de la femme dans les pays arabo-musulmans, pourquoi y’a t il autant de divergences entre la situation des femmes en Tunisie et Egypte: deux pays dont la religion politique est l’Islam sunnite ? Pour rappel, le concept de religion politique désigne un ensemble de croyances et de pratiques, portant une dimension spirituelle, institutionnalisées et admises comme valable légalement dans un pays donné. La religion politique est souvent inscrite dans la constitution d’un Etat, faisant office de spectre directif dans la jurisprudence et la gestion sociopolitique d’un pays.

Ronald Inglehart et Pippa Norris, dans “Rising Tide. Gender Equality and Cultural Change Around the World” (2003), ont démontré qu’il existait un lien étroit entre religion et inégalité de genre. Ils constatent que la différence des inégalités des genres entre les pays dépend davantage des facteurs culturels et de la place de la religion que du niveau économique et des réformes juridiques et institutionnelles. Ainsi, nos chercheurs ont déduit que “La religion influence non seulement les comportements culturels mais détermine les possibilités offertes aux femmes et les contraintes qu’elles subissent, mesurables à la proportion de filles parmi les enfants scolarisés, le taux d’alphabétisation des femmes adultes, le recours à la contraception, l’indice de développement lié au genre du PNUD, les débouchés professionnels des femmes et leur présence dans la représentation parlementaire, par exemple » (2003, p. 69).

Pour résumer, nous avons, d’un côté, George Corm qui considère que les différences de représentation des femmes entre les pays arabo-musulmans n’est pas uniquement liée à la religion, cette dernière étant singulière et identique dans les pays. Tout serait lié à une différence se présentant au niveau de la culture arabe et de ses variations. Cette théorie se heurte à deux réalités: d’abord, l’existence de la “culture arabe” (Djaït; 1989), une culture présente portant des caractéristiques claires et reconnues. Ensuite, les différences religieuses claires selon les pays: dire que la religion est singulière, c’est fermé les yeux sur les



différentes branches de l'islam (sunnite, chiite ou encore le ibadisme) et supposé que l'application de l'islam est la même dans tous les pays musulmans: que ce soit en Asie (Malaisie), en Afrique subshahrienne (Sénégal), en Europe (Bosnie) ou au Proche et au Moyen-orient (Tunisie, Egypte et Arabie Saoudite) ce qui n'est pas le cas. Imad Khillo, quant à lui, considère que l'islamisation de la législation et des pratiques sociales des pays musulmans est le facteur expliquant la faible position de la femme en politique dans tous les pays arabo-musulmans. Malheureusement, cette théorie n'explique en rien les différences de représentation des femmes dans ces pays dans la mesure où elle n'éclaire en rien l'origine même de l'islamisation des législations et des pratiques sociales. Ainsi, si nous prenons en compte uniquement les recherches expliquant la différence de représentation des femmes en politique dans les pays arabe par la religion, nous nous heurtons à une exception : les cas de la Tunisie et de l'Egypte.

L'autre explication souvent présentée par les chercheurs pour expliquer notre variable indépendante est le printemps arabe.

1.2.2. Printemps arabe et femmes

Au cours de nos recherches, nous constatons qu'une littérature émerge sur l'évolution de la femme dans les pays arabes ayant connus le printemps arabe. Parmi ces travaux, nous retrouvons Didier Gazagnadou et son œuvre "Commentaires" (2015). Il y présente les enjeux démocratiques en cours dans les pays secoués par le printemps arabe. Pour lui, le printemps arabe n'est pas la manifestation d'un désir de démocratie. Au contraire, il s'agirait de la projection du désir européen et occidental de rationaliser et expliquer des mouvements qui échappent à leur contrôle. Dans cette optique, les révolutions arabes n'ont en rien permis aux femmes de prendre place sur la scène politique, ces dernières ont seulement gagné en visibilité en raison de la médiatisation. Ainsi, si des activistes féminines telles que Lina Ben Mhenni ont été propulsées sous le feu des projecteurs et ont été décrites comme la "voix de la révolution tunisienne" (TV5monde; 2021) par de nombreux médias, ce n'est que parce qu'elles incarnent ce que l'Europe et l'Occident désiraient voir. En réalité, elles ne sont pas apparues au moment du printemps arabe: elles se sont toujours battues pour les droits de la femme et aussitôt les difficultés de la transition démocratique ayant apparu, Lina Ben Mhenni fût, comme toutes les femmes, victime de l'islamisation politique (temporaire en Tunisie) et écartée de la scène.



Ensuite, dans “Les cahiers de l’Orient” (2013), Sonia Dayan-Hezbrun s’interroge sur l’existence d’un printemps féminin dans le printemps arabe. En effet, cette vague de contestation avait pour but explicite la démocratie. Cette démocratie est synonyme, dans les faits, de liberté d’expression, de libertés politiques, et... de liberté de la femme. Et alors qu’on observe la mise en place de tous les aspects de la démocratie en Tunisie et en Egypte, où en est la femme? Dayan-Hezbrun explique que les femmes ont toujours combattu pour leur pays, mais que ces faits sont souvent omis dans les écrits d’historiens, de journalistes dans une dynamique de minorisation de leurs rôles. Ce qui a permis aux femmes de sortir de l’ombre politique, pendant le printemps arabe, fut l’engouement médiatique. Ce fait pourrait expliquer le recul vertigineux qu’ont connu les femmes, dans certains pays, en termes de droits civiques, juste après le printemps arabe. Mais dans ce cas, si le printemps arabe n’explique pas notre variable dépendante, comment cela se fait-il que la Tunisie et l’Egypte, deux pays ayant connus le printemps arabe à la même période, connaissent aujourd’hui une différence de représentation en politique aussi grande ? Marx explique ce phénomène par le constat que la tradition (politique) a tendance à ressurgir violemment lors des périodes de crise. Les acteurs politiques, face à une situation nouvelle, cherchent des repères, des références pour guider leur activité. Ce point sera développé davantage dans le cadre d’analyse.

1.2.3. Situation économique et politique

Nous savons que les facteurs économiques et politiques jouent un grand rôle dans l’intégration de la femme. En termes économiques, la Tunisie connaît aujourd’hui une crise la plongeant dans une situation plus précaire qu’avant le printemps arabe (Abbas; 2019). Son économie est marquée par une forte inflation, une dévalorisation de sa monnaie et un taux de chômage de 18.4% durant le troisième semestre de 2021 (Institut national des statistiques tunisien; 2021). Du côté égyptien, mêmes problèmes: chute de la valeur de la livre égyptienne, une dette publique ayant triplé depuis 2014, et une inflation touchant le prix des biens de première nécessité (Statista Research Department; 2019). Selon la Banque mondiale, en 2019, environ 60% des Égyptiens sont "pauvres ou vulnérables". Le niveau de développement (PIB par habitant) de la Tunisie et de l’Egypte est, respectivement, de 3 319,82 USD et de 3 547,87 USD (Banque mondiale; 2020), soit un niveau quasi identique. Côté politique, nous avons observé un bras de fer entre politique islamiste et anti-islamiste. En Tunisie, en 2011, le mouvement islamiste “Enahdha” s’impose en remportant 89 sur 217



sièges de l'Assemblée constituante lors des premières élections post-printemps arabe du pays. Suite à cela, de 2011 à 2014, le président de la république et du gouvernement, respectivement Moncef Marzouki et Hamadi Jebali, formant un gouvernement aux couleurs islamistes. Puis, le 26 janvier 2014, l'adoption de la nouvelle Constitution crée un gouvernement de technocrates poussant les islamistes à se retirer du pouvoir. Le 26 octobre 2014, le parti anti-islamiste Nidaa Tounes de Béji Caïd Essebsi gagne les législatives. Et finalement, en décembre 2019, Béji Caïd Essebsi devient le premier chef de l'État élu démocratiquement de l'histoire du pays. Du côté de l'Égypte, même histoire: lors des premières législatives de 2012, les islamistes remportent deux tiers des sièges de députés. La première élection présidentielle démocratique du pays a lieu le 30 juin 2012 faisant Mohamed Morsi, candidat des Frères musulmans, le premier président issu d'un scrutin libre en Égypte. En 2013, la confrérie des frères musulmans est officiellement déclarée illégale et le 28 mai 2014, l'anti-islamiste Abdel Fattah Sissi remporte à 96.6% la présidentielle. Un résultat nuancé d'un taux d'abstention de 53%.

1.2.4. L'exception tunisienne.

Pour finir, quand les chercheurs analysent les divergences en termes de représentation des femmes, ils mettent en lumière "l'exception tunisienne". Cette exception tunisienne est définie par Michel Camau dans son oeuvre "L'exception tunisienne, variation sur un mythe" (2018) comme l'ensemble des spécificités qui constituent la singularité du paysage sociopolitique de la Tunisie. Cette désignation fait office de différenciateur de ce pays vis à vis des pays voisins. L'exception tunisienne englobe tous les aspects de différenciation et est perçue par Camau comme un mythe visant à dévaloriser et désingulariser les prouesses et avancées que connaît la Tunisie. Parmi les oeuvres présentant cette exception tunisienne, nous pouvons citer celle de Intissar Kherigi et Mariem Masmoudi "Mobilisation collective, religions et émancipation" (2018). Dans cette recherche, les chercheuses retracent l'évolution de la femme tunisienne, depuis le 1er président tunisien Habib Bourguiba à nos jours. Elles exposent l'idée selon laquelle la position de la femme tunisienne dans la sphère politique est régie par la violente interaction entre religion et sécularisme: un tiraillement qui a connu des évolutions parallèles aux évolutions sociales et politiques du pays. Néanmoins, comme le souligne Camau, cette désignation n'est fondée que sur la comparaison, et ne contient aucun fond empirique ou théorique pouvant expliquer des phénomènes comme, notamment, notre variable dépendante.



1.3. Question de recherche

Notre revue de littérature permet d'établir les constats suivants: d'abord, la question de la présence politique des femmes dans les pays arabo-musulmans est souvent expliquée sous le prisme de la religion. Néanmoins, cette hypothèse se heurte à une réalité: il existe des écarts de participation des femmes entre l'Égypte et la Tunisie, bien que les deux soient constitutionnellement des pays musulmans sunnites. Puis, depuis 2010, nous constatons une montée des recherches liant position de la femme et printemps arabe. Cette libération, emportée par l'engouement médiatique, aurait pu expliquer les différences de représentation politique des femmes entre nos deux pays si ces derniers n'avaient pas connu exactement le même printemps arabe. A printemps arabe similaire, le devenir des femmes dans ces deux pays s'oppose quasi-diafétralement aujourd'hui. Ensuite, alors que la littérature scientifique a tendance à associer niveau de développement (PIB par habitant) à égalité entre les genres, nous découvrons que nos deux pays ont un niveau de développement quasi-identique. Et finalement, notre dernier champ de littérature parle explicitement du cas de la Tunisie. Néanmoins, les chercheurs ont expliqués l'exception tunisienne uniquement par l'évolution législatif du statut de la femme. Mais rien n'explique cette évolution législative et ce besoin d'intégrer la femme dans le processus politique du pays. A ce niveau, la question serait de savoir : existe-il un facteur explicatif, présent dans l'un de nos deux pays et pas dans l'autre, justifiant cette si grande différence de représentation des femmes dans la sphère politique? Quel est le facteur qui englobe les dimensions sociales, politiques, culturelles et religieuses pouvant permettre la compréhension de telles divergences entre nos pays? Et ainsi se pose notre question de recherche: **quels sont les facteurs expliquant la différence de représentation des femmes dans la politique entre la Tunisie et l'Égypte en 2022 ?**

Pour comprendre cette divergence, nous avons adopté une approche se basant sur une principale théorie : celle de la tradition politique présentée par Raymond Huard.



2. Cadre d'analyse

2.1. Paradigmes théoriques

2.1.1. Une tradition politique différente

La théorie de la tradition politique est une théorie développée par l'historien français Raymond Huard. Depuis des années, ce terme était défini de manière floue. Dans son œuvre "La tradition politique : émergences, contenus, devenir" (1986), Raymond Huard présente une double définition de la tradition politique et de ses composantes: une négative, afin de supprimer les confusions courantes dans la littérature, et une positive. Présentons d'abord la définition négative. La tradition politique n'est pas l'héritage: ce dernier étant objectif et donc dénué d'émotionnel et d'affectif. Elle n'est pas non plus coutume ou rituel, dans la mesure où ces derniers sont uniquement des pratiques imposées à l'individu. Ce n'est pas une expérience politique, cette dernière étant imprégnée du caractère collectif et faisant office de savoir acquis plus que d'une intériorisation inconsciente. Nous pouvons, aussi, la distinguer de la légende, du souvenir et de la mythologie politique. Maintenant que les confusions possibles ont été écartées, définissons la tradition politique. Il s'agit d'un ensemble de manière d'agir ou de penser se transmettant d'une génération à une autre. Elle regroupe "un ensemble de faits, de doctrines, d'opinions, de coutumes et d'usages" (Febvre, 1956). Elle se constitue, d'abord, de la perception de la façon dont un individu se situe sur l'échiquier politique. Cette perception est créée à partir d'une ensemble de représentations: linguistiques, médiatiques, stéréotypiques, culturelles, historiques, symboliques et religieuses. Ensuite, elle contient l'environnement structurel: ce dernier englobe toutes les pratiques du quotidien telles que la répartition des propriétés, la pratique religieuse, l'accès à l'éducation ou à la culture, la structure de la famille etc... La tradition politique, comme l'explique Raymond Huard à travers la théorie de Marx, évolue de deux manières selon le contexte : elle peut être facteur de permanence ou de reviviscence. Quand un pays connaît une crise sociale ou politique, la tradition politique a tendance à ressurgir face au besoin de repère des acteurs politiques: elle devient ainsi soit un vecteur permettant de faire face à la crise (la tradition politique tunisienne, profondément marquée par le poids des femmes, permettant au printemps arabe d'être un tournant renforçant la position de la femme en politique) ou un vecteur de retour sur des bases rassurantes, connues et faisant ressurgir la rigidité des structures mentales, sociales et culturelles passées (ce qui se traduit, en Egypte, par un recul des conditions de la femme et de sa représentation dans la sphère politique depuis le printemps arabe). Cette théorie pourrait

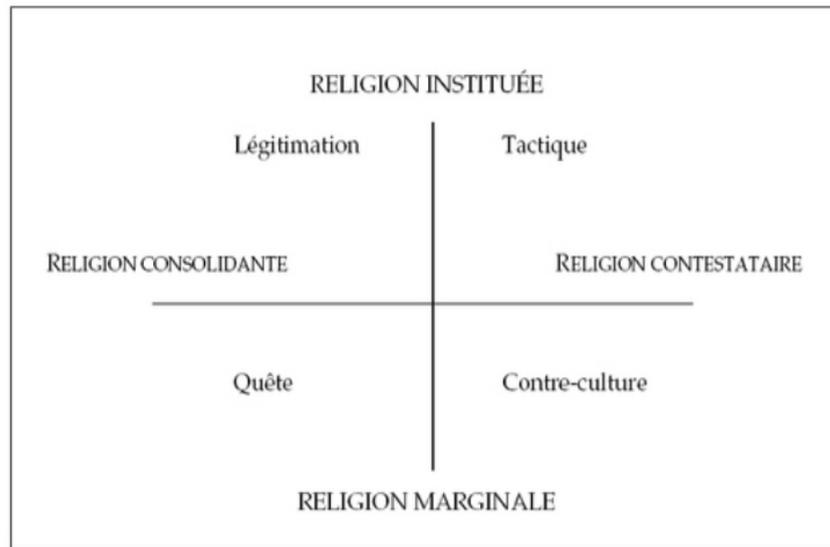


ainsi expliquer pourquoi, alors que le printemps arabe se présentait comme un souffle nouveau pour la représentation féminine sur la scène politique, seule en Tunisie ce fait fût avéré.

2.1.2. Une tradition politique consolidée par l'Islam

Linda Woodhead, dans son œuvre “Travail, genre et sociétés” (2012), présente la théorie du genre et de la religion. Cette théorie soutient l'idée que par ses pratiques symboliques et matérielles, la religion renforce les rapports de domination du genre ou aide à les transformer. Ronald Inglehart et Pippa Norris, dans “Rising Tide. Gender Equality and Cultural Change Around the World” (2003), ont démontré qu'il existait un lien étroit entre religion et inégalité de genre. Ils y constatent que le niveau d'inégalités entre les hommes et les femmes dans différents pays dépend davantage des facteurs culturels et de la place de la religion que du niveau économique et des réformes juridiques et institutionnelles mises en œuvre pour leur intégration. Ainsi, nos chercheurs ont déduit que “La religion influence non seulement les comportements culturels mais détermine les possibilités offertes aux femmes et les contraintes qu'elles subissent, mesurables à la proportion de filles parmi les enfants scolarisés, le taux d'alphabétisation des femmes adultes, le recours à la contraception, l'indice de développement lié au genre du pnud, les débouchés professionnels des femmes et leur présence dans la représentation parlementaire, par exemple » (2003, p. 69). Cette théorie est d'autant plus pertinente pour notre recherche qu'elle pose la question suivante: s'il est démontré que l'essor de la sécularisation est positivement corrélé à celui de l'égalité des sexes, comment peut-on expliquer une si grande divergence de la représentation féminine dans les pays arabo-musulmans et plus précisément entre l'Égypte et la Tunisie, pourtant deux pays constitutionnellement musulmans? La réponse serait, d'après Linda Woodhead, la religion. Comme expliqué plus haut, cette dernière peut aussi bien être un frein à l'égalité des genres dans un pays que participer à sa transformation. Tout dépend de la manière dont la religion se situe par rapport aux configurations du pouvoir. Et ce rapport peut se résumer au schéma ci dessous:

Figure 1 – La religion vis-à-vis du genre



Source: Woodhead, L. (2012). Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion. *Travail, genre et sociétés*, N°27, 33-54.

Ce diagramme développé par Linda Woodhead présente les différentes possibilités et variations de la position de la religion par rapport à l'ordre sexué. L'axe vertical classe la religion exercée dans une société de la plus instituée (c'est-à-dire participant à la répartition du pouvoir comme acceptée dans la société) à la plus marginale (en décalage avec l'ordre sexué établi dans la société). Dans l'axe horizontal, les religions sont graduées de la plus consolidante (cherchant à légitimer et renforcer l'ordre sexué établi) à la plus contestataire (revendiquant une amélioration ou la transformation l'ordre sexué établi). Les deux axes produisent quatre catégories de religion en termes de positionnement par rapport à l'ordre sexué: la religion légitimante (contribue à l'ordre sexué et à la reproduction de ce dernier), la religion tactique (partie prenante de l'ordre établi mais utilisée pour y obtenir plus de pouvoir), la religion contre-culture (marginale mais utilisée pour contester et redéfinir la répartition sexuée du pouvoir) et la religion quête (occupe une position marginale mais est un moyen d'obtenir du pouvoir sans pour autant forcément vouloir mettre en question l'ordre en vigueur). Si nous devons placer la religion comme pratiquée en Tunisie et en Egypte dans ce diagramme avec les informations que nous disposons et celles qui seront collectées dans le cadre de notre recherche, elles seront respectivement contre-culture et légitimante. En effet, en Tunisie, la religion a souvent été utilisée par le président Habib Bourguiba comme moyen



d'incitation de la population a accepté des réformes comme celles du code du statut personnel (Ben Achour; 2006). En Egypte, la polygamie est encore permise et les tentatives d'abrogation (telle que le nouveau projet de loi visant à considérer comme un délit le remariage à l'insu de la première épouse présentée par la représentante Hala Abu Al-Saad) (BBC; 2021) sont largement décriées et controversées au nom de la religion. Ainsi, si une religion peut contribuer pleinement à la réforme des inégalités de genre sur l'échiquier politique selon sa position par rapport à l'ordre sexué, c'est cette même religion qui pourrait expliquer la différence de présence politique des femmes arabes. Pour conclure, ces deux théories permettent de rendre compte du poids de la religion dans la participation politique. Si, initialement, nous avons tendance à expliquer la situation des femmes et de leurs droits dans les pays arabo-musulmans par la religion, nous découvrons par cette théorie que la religion peut être un facteur renforçant les droits de la femmes et que la Tunisie s'est illustrée parfaitement dans ce cas. En effet, le code du statut personnel du 13 août 1956 en est le parfait exemple. Ce code, visant à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et à octroyer aux femmes plus de droits a été mis en place en Tunisie en 1956. Au delà de son apport en termes de droits de la femme, c'est surtout sa formulation qui nous intéresse ici. Inspiré par le traité "Notre femme dans la législation islamique et la société" (1930) écrit et développé par Tahar Haddad, ce code du statut personnel a été porté par le président tunisien Habib Bourguiba, soutenu par les savant religieux de la mosquée de Tunisie El Zitouna et plus particulièrement par le théologien Mohamed Tahar Ben Achour. Ce code n'est qu'un parmi de nombreuses réformes produites conjointement par les dirigeants politiques et religieux dans ce pays. Et finalement, la théorie de Raymond Huard permet d'inclure un facteur explicatif complètement omis par la littérature existante : la tradition politique. Cette tradition politique, cristallisée dans les pays arabo-musulmans par la position de la religion par rapport à la question du genre, explique la différente évolution de nos deux pays malgré des similitudes en termes de situation socio-politique, culturelle et économique.

2.2. Hypothèse de recherche

Ainsi, bien que nos deux pays aient connu le printemps arabe, le devenir des femmes a divergé de façon impressionnante ces dix dernières années, ce dernier se heurtant à une réalité : la tradition politique.



Notre hypothèse de départ est la suivante : **le facteur déterminant de la différence de participation politique des femmes entre la Tunisie et l’Égypte est le poids de la tradition politique.** Le concept de tradition politique désigne un ensemble de notions relatives au passé, transmises de génération en génération. Elle est développée et définie par Raymond Huard comme étant un élément constitutif de l’idéologie politique, dont la transmission s’appuie sur des événements précis et est volontaire. Elle permet de situer chaque individu sur l’éventail politique, d’établir des pratiques politiques, est facteur de permanence et a pour but d’inculquer un système de valeurs. Par conséquent, notre variable dépendante (VD) est la différence de participation politique des femmes dans les pays arabo-musulmans. Notre variable indépendante (VI) est, quant à elle, la tradition politique. L’hypothèse est qu’il existe une relation positive entre nos deux variables: plus la tradition politique tend vers la représentation de la femme, plus nous retrouvons de femmes en politique. Cette relation expliquerait en quoi l’étude isolée de la religion ou du printemps arabe ne permet pas de comprendre les disparités de représentation de femmes arabes en politique. Bien au contraire, il est nécessaire de prendre en compte les aspects sociaux, culturels et religieux de la société pour appréhender cette problématique. Cette hypothèse est renforcée par le constat suivant: si le printemps arabe se voulait être à l’origine de la libération de la femme sur la scène politique arabe, c’est justement à cause de cette tradition politique qu’elle a engendré le recul de la représentation féminine en Égypte. En effet, comme expliqué plus haut, dans la mesure où le printemps arabe se voulait bafouant tous les codes politiques en place, le réflexe de nombreux pays, en ce qui attrait la participation politique de la femme et l’égalité des genres, était de revenir sur des bases connues: celles de la domination masculine dans la sphère politique et le retour en force vers l’Islam politique.

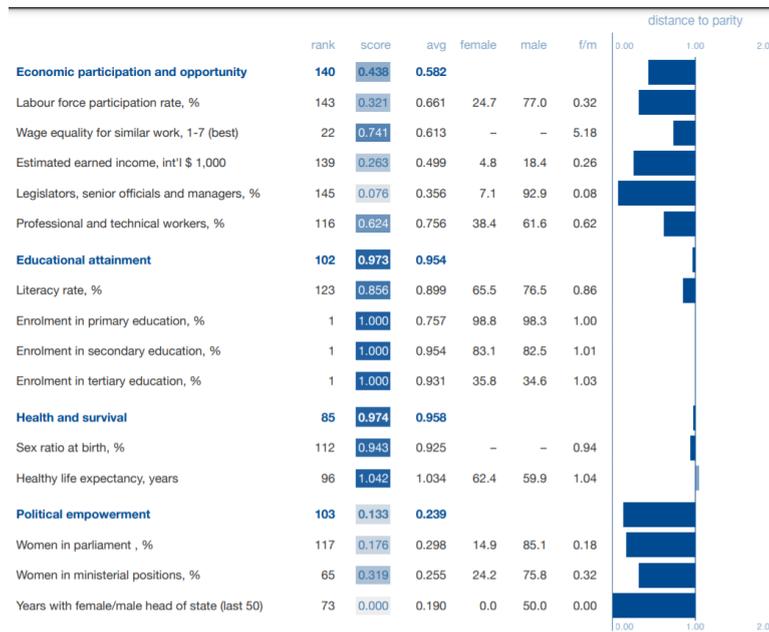
3. Cadre méthodologique

L’objectif de cette recherche est de déterminer l’implication de notre VI “tradition politique” dans la réalisation de notre VD “participation politique des femmes” afin de comprendre l’origine des différences de participation dans les pays arabo-musulmans. Compte tenu de l’ambition généralisante de ce travail, la méthodologie que nous avons adoptée est qualitative et est accompagnée, pour la justification des cas, d’une analyse descriptive préliminaire. Le choix de l’approche qualitative s’est basé sur deux constats: le premier étant que les données



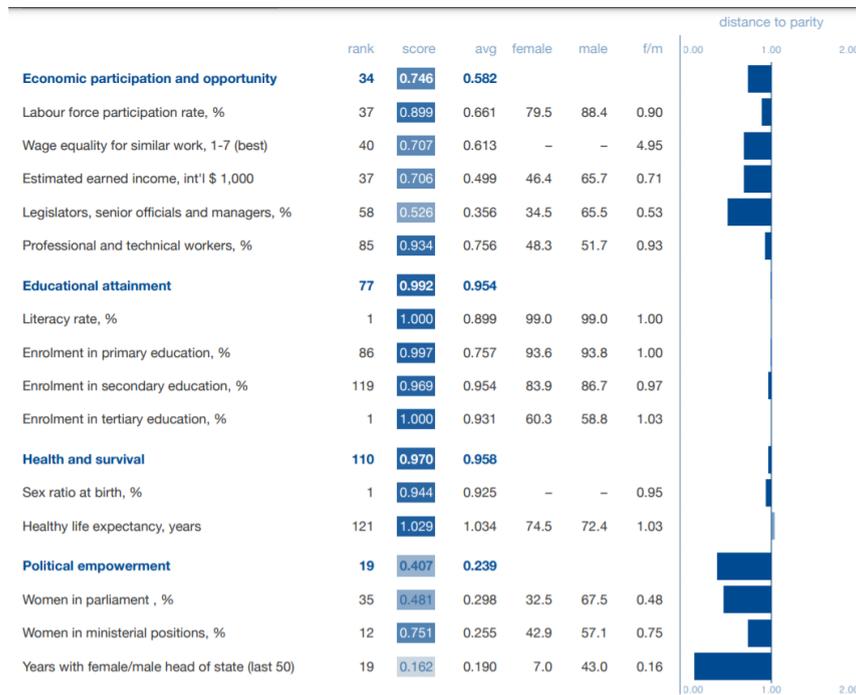
empiriques sur la question du genre en Tunisie et en Egypte sont limitées. Le second point est que le meilleur moyen de constater la tradition politique dans sa dimension culturelle et religieuse est d'approcher les populations locales. L'approche qualitative se caractérise par son aspect rigoureux et sa pertinence pour déceler des mécanismes sociaux ainsi que des subtilités souvent omises par la méthode quantitative (Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui; 2019). Parmi la multitude d'outils disponibles dans l'approche qualitative, nous avons opté pour l'entretien semi-directif. Ce dernier, appelé aussi entretien approfondi, est une manière de collecter des éléments permettant, par des questions ouvertes, de recueillir des données riches et complètes. Ensuite, pour ce travail, nous avons décidé de nous baser sur une étude de cas comparative, elle-même déterminée par la méthode de Mill "The most similar system design". L'idée derrière cette méthode est de choisir des cas se ressemblant en tout point (des "incomes" identiques) et n'ayant pour seule différence uniquement la variable dépendante (ou le "outcome"). Ainsi, si nous arrivons à trouver le facteur explicatif de cette différence d'outcome, nous saurons, d'une part, que ce facteur est valable dans la mesure où aucun autre facteur ne peut être pris en compte (les incomes étant identiques), et d'autres part, nous pourrions projeter l'explication fournie à cet outcome différent sur un ensemble plus important. Dans notre cas, l'Egypte comme la Tunisie sont deux pays ayant la même religion (l'Islam sunnite), ils sont tous les deux de culture arabe, ont un niveau de développement similaire et ont connu le printemps arabe. L'outcome de nos cas est la différence de représentation politique des femmes qui se manifeste notamment dans les données ci-dessous tirées du Global Gender Gap Report 2020 (Forum économique mondial; 2020):

Raja Sabta | 2022

Tableau 1: Niveau d'égalité des genres en Egypte


Source: World Economic Forum. "Global Gender Gap Report 2020". 2020.

Tableau 2: Niveau d'égalité des genres en Tunisie


Tableau 3: Niveau d'égalité des genres en Suisse


Source: World Economic Forum. "Global Gender Gap Report 2020". 2020.

Nous constatons que la représentation des femmes au parlement (en pourcentage) en Egypte est de 0.176 contre 0.561 en Tunisie. De plus, nous pouvons constater, dans le troisième tableau, que le pourcentage de femmes parlementaires en Suisse est de 0.481, soit presque 10% inférieur à celui de la Tunisie (World Economic Forum; 2020). Sachant que la fonction des parlementaires est l'approbation et la promulgation de lois ainsi que le contrôle des actions gouvernementales, la représentation des femmes dans le parlement est un indicateur fortement pertinent de leur intégration en politique. Désormais, nous allons vous présenter, de manière plus détaillée, les différentes étapes que nous avons suivies pour tester notre hypothèse. Nous commencerons par mettre en avant l'opérationnalisation de nos concepts, les sources que nous allons utiliser puis les méthodes de collecte des données que nous avons adopté ainsi que la méthodologie analytique choisie.

3.1. Opérationnalisation des concepts

L'objectif de ce travail de recherche est de déterminer si la tradition politique est un facteur explicatif de la différence de représentation des femmes en politique entre la Tunisie et l'Égypte. Pour se faire, nous allons procéder à l'opérationnalisation de nos concepts. Si la tradition politique, comme définie par Raymond Huard, est un élément constitutif de l'idéologie politique, deux moyens peuvent être déployés pour étudier la tradition politique : soit en l'observant chez des individus issus de nos deux pays soit en passant par le recensement littéraire et historique. La deuxième option nécessitant des ressources empiriques conséquentes et non disponibles, nous avons décidé de nous concentrer sur la première méthode. Pour observer notre VI, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs à réponses tantôt libres et tantôt ciblées et avons élaboré un guide d'entretien (annexe 0) traduit en arabe et français et structuré en 6 parties de la manière suivante:

1. Profil psycho-social
2. Perception de la femme en général
3. Perception de la femme dans l'Islam
4. Perception de la femme en politique
5. Questions sur l'actualité.

Chacune de ces parties a un objectif précis. La première est constituée de questions concernant le parcours académique, la catégorie socio-professionnelle ou encore l'âge de l'interviewé. Cette partie a pour seul objectif de collecter des informations permettant de retranscrire au mieux l'interview. La seconde permet, à travers des questions générales sur la femme dans le cadre familiale et intime, de comprendre la vision que la personne a de la femme. La troisième partie permet de constater les différences entre l'Égypte et la Tunisie en termes de perception et de pratique de la religion et ce dans l'optique de tester la théorie de Linda Woodhead sur le rôle de la religion dans les inégalités de genre. Les quatrième et cinquième parties permettent d'opérationnaliser la théorie de la tradition politique. Désormais, nous allons présenter les critères que nous avons adoptés pour le choix des sources.



3.2. Choix des sources

Comme expliqué plus haut, la constatation de la tradition politique peut se faire de deux manières. Néanmoins, dans la mesure où le travail de recensement peut être biaisé, les œuvres littéraires et historiques étant elles-mêmes imprégnées de la tradition politique des individus qui les produisent, nous avons décidé d'axer ce travail sur la première méthode. L'objectif est de constater cette tradition chez des individus issus de nos deux pays et de voir s'il existe une réelle différence entre leurs perceptions de la femme en politique. Ainsi, notre choix de sources pour ce travail de recherche est une source primaire: des entretiens avec des individus tunisiens et égyptiens. Il s'agit d'une source gratuite (le travail n'étant pas financé) qui, si la méthode appropriée est choisie, permet d'écarter les problèmes de biais et de disponibilité des informations.

3.3. Méthode de collecte des données

Dans la mesure où nous avons décidé d'obtenir nos données directement chez des individus issus de nos deux pays, la question qui se posait était de déterminer la méthode de collecte de données la plus appropriée pour ce projet. Nous avons opté, comme expliqué plus haut, pour l'entretien semi-directif. Geneviève Imbert, dans son œuvre "L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie." (2010), présente l'entretien semi-directif comme étant "technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes" (Imbert; 2010). Grâce au contact direct entre le chercheur et la personne interviewée ainsi que l'utilisation de questions ouvertes, l'entretien représente une vraie possibilité d'approfondir et de déceler des réalités souvent écartées ou omises par le chercheur, une source d'informations riche et variée qui permet d'obtenir des données hautement pertinentes et complètes. L'inconvénient de cette méthode de collecte de données est le problème de cadrage de la discussion. L'entretien semi-directif pose des questions "ouvertes" aux interviewés, ces derniers peuvent avoir tendance à s'éparpiller et à présenter un nombre élevé d'informations au chercheur, ce qui rend plus dure et plus longue la retranscription, d'une part, et d'autre part risque d'apporter des données non utiles. Cette contrainte, bien que conséquente, ne pose pas de problème dans notre travail dans la mesure où l'entretien est fait avec un nombre restreint de personnes et qu'il est structuré de manière à



ce qu'il évite les hors sujets. Dans le cadre de notre projet de recherche, nous avons décidé d'interviewer douze personnes: six tunisiens et six égyptiens. Les critères de choix des individus à qui nous avons passer un entretien sont les suivants:

- Les intervenants doivent être âgés de plus de quarante ans. En effet, les différences en termes de représentation des femmes observables aujourd'hui sont liées aux décisions politiques et à la tradition politique des individus de plus de quarante ans. Si nous avons interviewé des personnes de 18 ans à 25 ans, leurs réponses auraient été influencées et biaisées par l'existence de l'outcome à savoir l'actuelle différence de représentation des femmes en politique.
- Les intervenants doivent être issus de différentes catégories socioprofessionnelles. Nous avons sélectionné un intervenant par classe sociale de la manière suivante: un individu de la classe dite supérieure, un individu de classe moyenne et un individu de classe inférieure. La classe sociale a été déterminée par la catégorie socio-professionnelle des individus. Si nous ne travaillons pas sur les trois classes sociales, le résultat aurait pu être biaisé par la différence d'appartenance sociale des personnes interviewées.
- Les intervenants doivent n'avoir jamais vécu à l'étranger. Comme nous le savons, la tradition politique est influencée par la culture du pays dans lequel nous vivons. Si nous devons interviewer un égyptien ou un tunisien vivant en Suisse, il y a de fortes chances que ses réponses soient influencées par la tradition politique suisse.
- Finalement, nous avons souhaité, pour chaque classe sociale, interviewer un homme et une femme. En effet, il est aussi important de constater la différence de tradition politique entre les hommes et les femmes.

Ayant désormais déterminé les critères de sélection des individus et ayant produit notre guide de l'entretien semi-directif, nous devons désormais trouver les personnes que nous souhaitons interviewer. Pour se faire, nous avons fait appel à une association locale égyptienne et association locale tunisienne afin de trouver les individus correspondants à ces critères. Puis, nous avons convenu de dates et d'heures pour un entretien en visioconférence sur la plateforme messenger : plateforme accessible aux personnes de la catégorie socioprofessionnelle dite "inférieure".

3.4. Méthode d'analyse des données

Une fois les données collectées, nous avons décidé de baser notre analyse de données sur une analyse de discours. Cette dernière nous permet d'avoir une approche multidisciplinaire et de faire émerger, en comparant les différentes réponses de nos intervenants, les principales différences et similitudes.

Pour se faire, dans un premier temps, il a fallu retranscrire les enregistrements obtenus à l'issue des entretiens. Le type de retranscription choisi est celle dite Ubiquus IO. En effet, dans la mesure où les interviewés parlaient exclusivement en arabe dialectal ou en anglais, nous étions contraints de traduire simultanément les réponses. Ayant comme seconde langue maternelle l'arabe, aucun biais de traduction n'est intervenu. Une fois les entretiens retranscrits (voir annexes 1 à 12), nous avons entrepris une analyse comparative des réponses. Notre analyse s'est basée sur la méthodologie suivante: comparer les réponses obtenues entre les individus de même sexe et de même catégorie sociale. Une intention particulière a été attribuée aux différentes références culturelles et politiques produites par les interviewés. Le questionnaire était un questionnaire en entonnoir: des parties distinctes menant petit à petit à des questions de plus en plus précises. L'objectif était de briser les filtres mis en place par l'interviewé en lui posant des questions de plus en plus concrètes et en commençant par poser des questions intimes (par exemple, sur les frères et sœurs de l'individu), exigeant son opinion personnelle.

4. Analyse

4.1. Présentation et comparaison des résultats

Suite à la mise en place des entretiens, leur enregistrement ainsi que leur retranscription (voir annexes de 1 à 12), nous avons obtenu un ensemble de données qualitatives relativement pertinent. Nous avons résumé les résultats obtenus à l'aide des deux tableaux ci-dessous:

	HTHi	HEHi	HTM	HEM	HTL	HEL
Femme et société	P=5 S=3	P=5 S=3	P=5 S=4	P=1 S=1	P=5 S=5	P=1 S=1
Femme et Islam	P=4	P=5	P=5	P=3	P=5	P=2
Femme et politique	P=5 S=4	P=5 S=1	P=5 S=4	P=5 S=2	P=5 P=5	P=1 S=1
Références	6/6	6/6	6/6	2/6	3/6	4/6



	HTHi	HEHi	HTM	HEM	HTL	HEL
Actualités femme	Au courant	Pas au courant	Au courant	Pas au courant	Au courant	Pas au courant

	FTHi	FEHi	FTM	FEM	FTL	FEL
Femme et société	P=5 S=2	P=4 S=2	P=5 S=3	P=1 S=1	P=5 S=4	P=4 S=1
Femme et Islam	P=4	P=3	P=4	P=2	P=5	P=1
Femme et politique	P=5 S=4	P=4 S=3	P=5 S=4	P=4 S=4	P=5 S=4	P=4 S=1
Références	6/6	1/6	6/6	6/6	6/6	0/6
Actualités femmes	Au courant	Pas au courant	Au courant	Pas au courant	Au courant	Au courant

Remarque: H=Homme ; F= Femme; T=Tunisien.ne; E= Egyptien.ne; Hi= Classe supérieure (high); M= Classe moyenne (middle); L= Classe inférieure (low).

Afin de résumer les réponses des vingt questions adressées aux seize personnes interviewées, nous avons décidé de procéder de la manière suivante: catégoriser les vingt questions en cinq parties: femme et société, femme et islam, femme et politique, références et actualités femmes. Les parties “Femme et société” ainsi que “Femme et politique” évaluent, sur une échelle de 1 (très négative) à 5 (très positive) la vision personnelle (P) ainsi que de 1 (insatisfaisante) à 5 (satisfaisante) l’état de la société (S) vis à vis de la position de la femme dans la société et en politique. La partie “Femme et islam” évalue, de 1 (négative) à 5 (positive), la vision personnelle (P) de la femme selon l’Islam. La partie “Références” évalue la capacité des personnes interviewées à citer six femmes : trois ayant marqué l’histoire de leur pays et trois politiciennes. Et finalement, “Actualité femmes” évalue si les personnes sont au courant des actualités institutionnelles, juridiques ou politiques concernant les femmes de leurs pays. Désormais, passons à la comparaison des résultats dans le cadre de notre projet de recherche.

Pour rappel, l’objectif de notre étude qualitative était de déterminer s’il était possible d’expliquer notre variable dépendante “Participation politique des femmes” par la variable indépendante “Tradition politique” elle même composée de la vision de l’Islam et son implication dans la question des genres en politique. Ainsi, ci-dessous, nous allons procéder,

en deux parties: une traitant de la comparaison des réponses obtenues par les interviewés des deux pays en termes de tradition politique et l'autre en termes de vision de l'Islam.

4.1.1. Tradition politique

Les entretiens semi-directifs avaient un objectif clair: déceler la tradition politique s'incarnant dans la vision de la femme dans la société, en politique et les références féminines que les interviewés étaient capables de restituer. Pour rappel, la tradition politique est (comme expliqué et développé plus haut) un ensemble de manière d'agir ou de penser se transmettant d'une génération à une autre. Elle se constitue de la perception de la façon dont un individu se situe sur l'échiquier politique, une perception créée à partir d'une ensemble de représentations: linguistiques, médiatiques, stéréotypes, culturelles, historiques, symboliques et religieuses. Et ce sont précisément ces perceptions que nous avons cherché à déceler chez les personnes que nous avons interviewées. Passons maintenant à la comparaison.

D'abord, globalement, la vision de la femme dans la société ou en politique diffère énormément entre les tunisiens et les égyptiens. Alors que du côté tunisien, 5 de nos interviewés sur 6 ont une vision (P=personnelle) de la femme et de sa position dans la société ou en politique très positive (5), du côté égyptien, chez 3 individus elles est négative (1). Cette vision négative concerne les capacités différentes entre femmes et hommes, le partage des tâches ou encore la valeur inférieure des femmes par rapport aux hommes. Nous pouvons citer l'HEM "L'homme est plus intelligent que la femme en Egypte et dans le monde."

Dès lors, nous pouvons déjà percevoir des éléments de la tradition politique à savoir les opinions, coutumes et usages ainsi que les stéréotypes. Ensuite, nous constatons une différence de perception de la situation des femmes dans leur pays entre les femmes et les hommes: la majorité des réponses obtenues stipulait que la situation était insatisfaisante. En effet, que ce soit sur la place publique ou au sein du foyer, ils considèrent quasi unanimement que les femmes et les hommes ne sont pas traités de la même manière. Néanmoins, nous constatons que, alors qu'en Tunisie, les femmes se disent globalement satisfaites par leur situation et les hommes estiment qu'il y a encore du travail pour leur inclusion dans les différentes sphères de la société, en Egypte c'est le contraire. Ensuite, alors que la quasi-totalité des tunisiens interviewés étaient capables de citer les 6 femmes dont le questionnaire demandait le nom (voir plus), du côté égyptien, seule une personne a été capable d'en faire autant. Plus encore, sur les 6 intervenants égyptiens, aucun n'a été capable de nous donner

son avis sur la désignation de Radwa Helmi en tant que membre du conseil d'Etat en 2021 (Le Figaro; 2022) par manque d'informations. Ce constat permet de remarquer la différence de représentation symbolique des femmes entre les égyptiens et les tunisiens.

Et finalement, alors qu'entre les tunisiens issus de différentes classes sociales, nous ne constatons que très peu de différences en termes de vision de la femme, en Egypte la différence est flagrante. Il y a une dichotomie en termes de tradition politique entre la classe supérieure (Hi) et les classes moyennes et inférieures (M et L). Ainsi, si l'HEHi (homme égyptien de classe supérieure) a une perception de la position de la femme dans la société excellente (P=5) mais qu'il considère que la société n'est pas assez égalitaire, l'HEM (homme égyptien classe moyenne) et l'HEL ont tous deux une perception personnelle de la position de la femme dans la société médiocre (P=1), et une vision de femme en politique respectivement de P=5 et P=2. Cette différence entre classes sociales indique un manque d'ancrage de la tradition politique. En Tunisie, la tradition politique, caractérisée par une haute inclusion de la femme. est ancienne et son ancienneté se constate dans le fait qu'elle a eu le temps d'imprégner toutes les classes sociales. En Egypte, au contraire, cette tradition est moins ancrée dans la population et est le propre des classes sociales supérieures ayant souvent accès à des ressources culturelles et d'informations différentes des autres classes sociales. Désormais que nous avons constaté une différence de tradition politique entre les égyptiens et les tunisiens, cette dernière est-elle cristallisée et renforcée par la vision de l'Islam comme expliquée par l'auteur Linda Woodhead?

4.1.2. Vision de l'Islam

Linda Woodhead développe la théorie selon laquelle les pratiques symboliques et matérielles de la religion renforcent les rapports de domination du genre ou aident à les transformer. Alors qu'en général, nous attribuons l'origine des inégalités du genre dans les pays arabo-musulmans à l'Islam, nous avons découvert qu'en Tunisie, c'est précisément la religion musulmane qui a permis l'émancipation de la femme et son inclusion dans les différentes sphères de la société. Les entretiens ont permis de confirmer la théorie de Woodhead.

Concernant la vision de la femme dans l'Islam, le constat est sans appel: il y'a une différence astronomique entre les réponses que ce soit parmi les interviewés tunisiens, les interviewés égyptiens et entre les deux. Bien que la religion soit exactement la même, il y a des variations très claires dans la lecture du Coran, son interprétation ou encore son application. Certaines



questions étaient directement tirées de versets coraniques (Question 12: L'Islam est une religion qui se veut s'adaptant à toutes les époques et les cultures: vrai ou faux). Tirée de la surat Saba, N°34, verset 28 "Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité.") et malgré cela, ils ont complètement été ignorés par la majorité des Egyptiens. Dans d'autres cas, certaines interviewés ont attribué au Coran et à l'Islam des versets et des commandements qui n'existaient pas. Mais plus globalement, nous remarquons que l'Islam perçu par les tunisiens est féministe tandis que l'Islam perçu par les égyptiens connaît une perception variable d'un individu à un autre. En effet, alors que les tunisiens considèrent l'Islam comme féministe (avec une majorité de 4 et de 5), du côté égyptien, nous retrouvons 5 personnes sur 6 considérant que l'Islam n'est pas féministe ou l'est peu (entre 3 et 1). Par exemple, la FEL a dit que "Oui, l'homme vaut mieux que la femme dans l'Islam.", fait qui n'est fondé sur aucune base coranique. Dans des pays à majorité musulmane et politiquement musulmans, la vision de la femme dans l'Islam a forcément un rôle dans la mise en place d'une politique inclusive ou exclusive des femmes.

4.2. Confrontation des résultats avec l'hypothèse

En vue des résultats obtenus, nous pouvons émettre les constats suivants: d'abord, il y a une grande différence de perception de la femme dans la religion entre les tunisiens et les égyptiens. Ce fait confirme la théorie de Linda Woodhead. Puis, nous constatons qu'entre la Tunisie et l'Égypte, il y a une différence de vision de la société, d'une part, et de la femme en politique d'autre part. Les variations en termes de capacités à citer des figures féminines (qu'elles soient politiques ou historiques) indiquent une différence d'importance accordée, culturellement, aux femmes. La tradition politique, qui englobe la culture politique et les perceptions semble en effet être différente entre les tunisiens et les égyptiens et ce quasi-draстiquement. Les données obtenues aux termes de ces entretiens semi-directifs montrent ainsi des divergences considérables de tradition politique et de vision de la religion, ce qui pourrait expliquer la différence de représentation des femmes en politique entre la Tunisie et l'Égypte et ainsi confirmer notre hypothèse.



5. Conclusion

Pour conclure, nous allons procéder à une synthèse présentant le processus encadrant ce travail de recherche ainsi que les apports de ce dernier. Puis, nous présenterons les limites théoriques, méthodologiques et analytiques de ce projet pour finalement proposer une mise en perspective et un axe de recherche basé sur les limites de ce travail.

5.1. Synthèse et apports

Ce projet de recherche avait pour ambition d’appréhender et de comprendre les différences de représentations des femmes en politique dans les pays arabo-musulmans. La revue littéraire nous a appris que les recherches se sont toujours axées sur quatre principales explications: le rôle de la religion comme frein à l’appropriation de la place politique par la femme dans les pays arabo-musulmans; le rôle du printemps arabe dans la libéralisation de la femme en politique, la relation positive entre niveau de développement et participation politique des femmes ainsi que la théorisation de “l’exception tunisienne”. La revue littéraire se heurte malheureusement à la réalité de deux pays : la Tunisie et l’Egypte. Ces deux pays sont tous deux musulmans, ont un niveau de développement similaire, ont connu le printemps arabe durant la même période et de la même manière et malgré cela, la différence de représentation des femmes en politique entre ces pays est démesurée. Ce projet de recherche, à travers la question de recherche “Quels sont les facteurs expliquant la différence de représentation des femmes dans la politique entre la Tunisie et l’Egypte en 2022 ?” permet de proposer une explication différente de la participation politique des femmes: la tradition politique comme développée par Raymond Huard. De plus, alors qu’habituellement, la religion musulmane est tenue pour principale responsable des inégalités entre les genres dans un pays, nous posons la question du réel rôle de la religion. Ce questionnement, basé sur la théorie du genre et de la religion de Linda Woodhead, bouleverse la perception de l’Islam et lui accorde le rôle de catalyseur des droits de la femme et de sa position dans la scène politique tunisienne. Si l’hypothèse est que le facteur déterminant de la différence de participation politique des femmes entre la Tunisie et l’Egypte est le poids de la tradition politique, et que ce dernier expliquerait pourquoi le printemps arabe a été libérateur pour la femme tunisienne et fût liberticide pour la femme égyptienne, les résultats obtenus à l’issue des entretiens semi-directifs ainsi que l’opérationnalisation de nos concepts confirment cette dernière et rejettent l’hypothèse nulle. En vue des moyens techniques à disposition, ce projet de



recherche et les résultats obtenus sont pertinents dans la compréhension de notre VD. Ce travail a des implications intéressantes: nous savons désormais que si nous voulons augmenter le taux de participation des femmes dans la politique dans les pays arabo-musulmans, il est nécessaire de travailler sur la création d'une tradition politique à travers des outils tels que les institutions, l'éducation, la représentation symbolique et religieuse de la femme. La situation des femmes ne peut pas, d'après notre hypothèse, changer grâce à des événements tels que le printemps arabe. Le printemps arabe et les événements sociaux similaires participent à la mise en place d'une tradition politique féministe, mais doit être accompagnée des outils cités plus haut et surtout d'une religion féministe et des institutions religieuses qui vont avec.

5.2. Limites

Ce projet de recherche de fin de bachelor s'inscrit dans le cadre de notre formation. Il s'agit du premier travail que nous développons de manière aussi abouti. Malgré tous les soins apportés à sa réalisation, il se heurte à de nombreuses limites. Parmi les nombreuses limites de ce dernier, nous retrouvons notamment des biais théoriques, des limites méthodologiques et analytiques que nous détaillons ci-dessous.

5.2.1. Limite théorique

La première limite de ce projet de recherche est théorique. En effet, bien que les théories utilisées soient pertinentes, elles n'ont jamais été testées par leurs auteurs sur des pays non européens. Les pays européens et arabo-musulmans diffèrent en tout point: social, politique, contextuel, historique et démographique. Les dynamiques sont différentes et cette différence peut-être importante dans le cadre de cette étude. Ainsi, si nous sommes les premiers à mettre la tradition politique et la théorie du genre et de la religion au centre des questions de participation politique des femmes dans les pays arabo-musulmans, il serait nécessaire de développer la théorie de la tradition politique spécifiquement pour les pays arabo-musulmans. Un développement qui dépasse nos compétences actuelles.

5.2.2. Limite méthodologique

Dans le cadre de cette étude, pour des raisons techniques et pratiques, nous avons décidé d'opter pour une méthode qualitative et plus précisément pour des entretiens semi-directifs.



Néanmoins, si nous souhaitions réellement approfondir la question de recherche de la manière la plus aboutie possible, il aurait fallu, d'une part, augmenter le nombre d'interviewés en incluant les personnes plus jeunes. En effet, la tradition politique est un phénomène qui s'inscrit dans le temps et dans l'histoire et s'incarne durablement. Pour constater la durabilité des différences de tradition politique, il aurait fallu observer ses variations d'une génération à une autre. D'autre part, il aurait été pertinent de procéder à une étude quantitative, par exemple, des différences de représentations des femmes dans les médias, dans la culture ou encore dans l'art. L'objectif serait d'observer une corrélation ou une relation entre représentations culturelles et taux de participation de la femme en politique. Néanmoins, le manque de données empiriques dans ce domaine en Tunisie et en Egypte ainsi que le temps limité pour la production de ce travail de fin de bachelor nous ont contraint de nous axer principalement sur la tradition politique incarnée dans les pratiques et les perceptions des individus.

5.2.3. Limite analytique

La troisième limite de notre travail de recherche est d'ordre analytique. Malgré la pertinence des données primaires collectées, l'analyse a dû se cantonner à une comparaison générale entre les réponses données par les interviewés tunisiens et égyptiens. Pour approfondir la recherche, il aurait été intéressant d'analyser les différences de réponses entre les hommes et les femmes, les hommes tunisiens et les hommes égyptiens, les femmes tunisiennes et les femmes égyptiennes ainsi qu'entre les différentes classes sociales. L'approfondissement de l'analyse aurait pu permettre de mettre en évidence des différences au sein même d'une population ou entre les différents sexes afin de comprendre l'envergure de la tradition politique et son incarnation dans les différents niveaux de la société.

5.3. Mise en perspective

En vue des limites présentées ci-dessus, il serait intéressant de compléter ce travail avec la question de recherche suivante: comment les médias, la culture et l'art ont-ils influencé la participation politique des femmes en Tunisie et en Egypte depuis le printemps arabe? Pour y répondre, il serait pertinent d'entreprendre une étude quantitative, sous forme de recensement, des différences de représentations des femmes dans les médias, dans la culture



et dans l'art. Et tenter, ainsi, d'observer une relation entre représentations culturelles et taux de participation de la femme en politique dans nos deux pays.

Bibliographie

Oeuvres et recherches littéraires:

Abbas, N. (2019) “Kmar Bendana, Chroniques d’une transition”, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, N°144.

Alami, S., Desjeux, D. & Garabuau-Moussaoui, I. (2019). *Les méthodes qualitatives*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Ben Achour, S. (2007). L'Année du Maghreb. *Le Code tunisien du statut personnel, 50 ans après : les dimensions de l'ambivalence*. N°3.

Ben, M. (2010), “Couverture médiatique des femmes dans la sphère politique arabe”, *Journal of Arab & Muslim Media Research*, Vol.3, N°3, p.177-189.

Bonnet, M. (2013). Les femmes en action dans le monde arabe : le « printemps arabe », et après ? *Les Cahiers de l'Orient*, N°109, p.103-122.

Chevalier, F. & Meyer, V. (2018). Chapitre 6. Les entretiens. Dans : Françoise Chevalier éd., *Les méthodes de recherche du DBA*. p. 108-125.

Combessie, J. (2007). L'entretien semi-directif., *La méthode en sociologie*. Paris: La Découverte. (pp. 24-32).

Corm, G. “Contextes historiques”, *Pensée et politique dans le monde arabe, XIXe-XXIe siècles*, p. 340.

Dayan-Hezbrun, S. (2013), “Révolutions arabes: quel printemps pour les femmes?”, *Les Cahiers de l'Orient*, 2013(1), N°109, p. 89-98

Djaït, H. (1989). Culture et politique dans le monde arabe. *Le Débat*, N° 53, p.151-160.

Dumouchel, P. (2003). "La religion comme problème politique". *Revue du MAUSS*, 2003/2, N° 22, p. 236-247.

Gazagnadou, D (2015) "L'Islam et la démocratie politique", *Annales. Histories. Sciences Sociales: Commentaires* , 2015(2), p. 299-306

Huard, R. "La tradition politique : émergences, contenus, devenir", *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, N°42, p.15-29 .

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, N°102, p.23-34.

Ingelhart, R., Norris, P. (2003) "Rising Tide. Gender Equality and Cultural Change Around the World", *Cambridge University Press*.

Kherigi, I. , Masmoudi, M. (2018), "La coopération entre femmes et politiques islamistes et sécularistes dans le monde arabe", *Tumultes*, 2018(1), N°50, p. 153-176

Khillo, I. (2014) "Le statut de la femme dans les pays arabes à l'épreuve de l'universalité des droits de l'homme", *Droit et politique*, p. 453-476.

Lahouari, A. (2001) "Violence symbolique et statut du politique chez Pierre Bourdieu", *Revue Française de Science Politique*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, N°51, p. 949-963.

Le Quentrec, Y., Rieu, A. (2009) "Approche théorique de la participation politique et syndicale des femmes et des hommes", *La recherche féministe francophone: Langue, identités et enjeux*, Edition Paris, p.319-332.

Manāi, B. (2020) Conditions sociales des femmes dans la Tunisie contemporaine : entre symbolisme féministe et justice spatiale. *Hérodote*, N° 180.



Mahfoudh, D. & Mahfoudh, A. (2014). Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie. *Nouvelles Questions Féministes*, N° 33, p.14-33.

Mantran, R. (2001) “Chapitre III La société arabo-musulmane”, *L'expansion musulmane*, p.253-274.

Mattelart, M. (2003). Femmes et médias: Retour sur une problématique. *Réseaux*, N° 120, p.23-51.

Molénat, X. (2015) “ Pierre Bourdieu (1930-2002). Les dessous de la domination”, *Les penseurs de la société*, Éditions Sciences Humaines, p. 93-95.

Woodhead, L. (2012). Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion. *Travail, genre et sociétés*, N°27, p.33-54.

Sites webs:

Amnesty International. “La Tunisie est-elle le modèle pour les droits des femmes qu’elle prétend être ?”. 15.01.2016. Consulté le 28.03.2022 à 10h10.

URL: <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2016/01/is-tunisia-the-beacon-of-womens-rights-it-claims-to-be/>

Amnesty International. “Les femmes ont désormais le droit de conduire, mais la répression à leur encontre continue”. 21.06.2019. Consulté le 01.04.2022 à 11h13.

URL: <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/arabie-saoudite/docs/2018/les-femmes-ont-desormais-le-droit-de-conduire-mais-la-repression-contre-des-militantes-des-droits-des-femmes-continue>

Femmes de Tunisie. “Alia Menchari première femme pilote et commandant de bord d’Afrique!”. 05.02.2016. Consulté le le 03.01.2022 à 17h03.

URL: <https://femmesdetunisie.com/alia-menchari-premiere-femme-pilote-et-commandant-de-bord-dafrique/>

Information.tv5monde. “Lina Ben Mhenni : la voix de la révolution tunisienne s'est tue”. 31.01.2020. Consulté le 02.04.2022 à 14h32.

URL: <https://information.tv5monde.com/terriennes/lina-ben-mhenni-la-voix-de-la-revolution-tunisienne-s-est-tue-343810>

Institut national de la statistique tunisien. “Evolution de la population active au chômage selon le sexe”. 11.02.2021. Consulté le 03.01.2022 à 16h53.

URL: <http://www.ins.tn/statistiques/153>

La Banque mondiale. Données. “PIB par habitant (\$ US courants)”. 2021. Consulté le 11.03.2022 à 18h41.

URL: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>

La dépêche. “11 janvier 2011, la surprise des printemps arabes.”. 26.12.2011. Consulté le 18.05.2022 à 16h08.

URL: <https://www.ladepeche.fr/article/2011/12/26/1248029-11-janvier-2011-la-surprise-des-printemps-arabes.html>

Le Temps. “Najla Bouden Romdhane, première ministre d'un pays arabe.”. 29.09.2021. Consulté le 04.04.2022 à 15h06.

URL: <https://www.letemps.ch/monde/najla-bouden-romdhane-premiere-premiere-ministre-dun-pays-arabe>

Statista Research Department. “Evolution du taux d'inflation de l'Égypte entre 2014 et 2024*.”. 31.5.2019. Consulté le 23.12.2021 à 9h01.

URL: <https://fr.statista.com/statistiques/1006945/taux-inflation-egypte/>

Terrafemina. “En Égypte, un projet de loi scandaleux s'attaque aux droits des femmes”. 19.04.2021. Consulté le 02.04.2022 à 09h15.



URL: https://www.terrafemina.com/article/egypte-un-nouveau-projet-de-loi-scandaleux-s-attaque-aux-droits-des-femmes_a357924/1#:~:text=Pr%C3%A9sent%C3%A9%20au%20Parlement%20%C3%A9gyptien%20en,de%20leur%20divorce%20au%20tribuna
l.

Tribune de Genève. “Pays du printemps arabe dans la tourmente”. 14.12.2012. Consulté le 18.05.2022 à 16h15.

URL: <https://www.tdg.ch/monde/afrique/pays-printemps-arabe-tourmente/story/16514258>

World Economic Forum. “Global Gender Gap Report 2020”. 2020. Consulté le 01.01.2022 à 13h29.

URL: https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf

20Minutes. “Arabie Saoudite: Les femmes peuvent conduire depuis un an, mais la route pour l'égalité est encore longue.”. 24.06.2019. Consulté le 03.01.2022 à 17h38.

URL: <https://www.20minutes.fr/monde/2545327-20190624-arabie-saoudite-femmes-peuvent-conduire-depuis-an-route-egalite-encore-longue#:~:text=Depuis%20un%20an%20jour%20pour,et%20d%C3%A9jà%20pass%C3%A9%20le%20permis>



Annexes

Annexe 0: Guide de l'entretien

Annexe 1: Retranscription entretien "Homme égyptien - High"

Annexe 2: Retranscription entretien "Femme égyptienne - High"

Annexe 3: Retranscription entretien "Homme égyptien - Middle"

Annexe 4: Retranscription entretien "Femme égyptienne - Middle"

Annexe 5: Retranscription entretien "Homme égyptien - Lower"

Annexe 6: Retranscription entretien "Femme égyptienne - Lower"

Annexe 7: Retranscription entretien "Homme tunisien - High"

Annexe 8: Retranscription entretien "Femme tunisienne - High"

Annexe 9: Retranscription entretien "Homme tunisien - Middle"

Annexe 10: Retranscription entretien "Femme tunisienne - Middle"

Annexe 11: Retranscription entretien "Homme tunisien - Lower"

Annexe 12: Retranscription entretien "Femme tunisienne - Lower"



Annexe 0: Guide de l'entretien

L'entretien est structuré en 6 parties de la manière suivante:

1. Profil psycho-social
2. Perception de la femme en général
3. Perception de la femme dans l'Islam
4. Perception de la femme en politique
5. Questions sur l'actualité

II. Perception de la femme en général

- 1) Avez-vous des frères et sœurs ? Si oui, les filles et les garçons de votre cellule familiale ont-ils été traités de la même manière ?
- 2) D'après-vous, est-ce plus facile ou plus dure d'être une femme qu'un homme en Tunisie/ Egypte ? Et pourquoi ?
- 3) Considérez-vous que les femmes aient les mêmes compétences que les hommes ?
- 4) Pour vous, les femmes sont-elles capables d'accéder à tous les métiers comme les hommes ?
- 5) Considérez-vous que le foyer doit-être au charge de la femme et de l'homme également ?
- 6) Pensez-vous que les foyers peuvent être aussi bien dirigés par un homme que par une femme ?
- 7) Etes-vous capable de citer 3 femmes ayant marqué l'histoire de votre pays ?

III. Perception de la femme dans l'Islam

- 8) D'après vous, l'Islam accorde-elle les mêmes droits à la femme qu'aux hommes ?
- 9) Dans l'Islam, il n'existe pas de femmes dirigeantes ou entrepreneuse (Vrai ou Faux)
- 10) Dans l'Islam, la femme a moins de valeur que l'homme. (Vrai ou Faux)
- 11) D'après vous, le Coran indique-t-il que seules les hommes ont le droit d'accès au pouvoir (dirigeante, cheffe d'entreprise, autres etc...)
- 12) L'Islam est une religion qui se veut s'adaptant à toutes les époques et les cultures. (Vrai ou Faux)

IV. Perception de la femme en politique



- 13) D'après-vous, une femme peut diriger un groupe constituer de : femme / homme/ les deux ?
- 14) Considérez-vous que la politique est un domaine ouvert aux femmes en Tunisie/Egypte ?
- 15) Il y a beaucoup de femmes qui étudient la politique autour de moi (Vrai ou Faux)
- 16) Je suis capable de citer 3 politiciennes femmes dans mon pays.
- 17) Une femme peut-elle être présidente de l'Egypte/la Tunisie?

V. Questions sur l'actualité

Tunisie

- 18) Que pensez-vous de la désignation de Najla Bouden au poste de cheffe du gouvernement Tunisien?
- 19) D'après-vous, quel était le ratio hommes/femmes dans le parlement Tunisien en 2020 (0.561) ? Qu'en pensez-vous ?
- 20) Que pensez-vous de la réforme du code successoral lancée en 2018 ?

Egypte

- 18) Que pensez-vous de la désignation de Radwa Helmi en qualité de première femme à siéger au Conseil d'Etat ?
- 19) D'après-vous, quel était le ratio hommes/femmes dans le parlement Tunisien en 2020 (0.176) ? Qu'en pensez-vous ?
- 20) Que pensez-vous de la réforme du droit des femmes, apparue en 2021, voulant imposer aux femmes le statut de « mineurs légales » ? (Soumission à un tuteur légal masculin même après divorce, menace droit pension, partage des biens après divorce, l'autorité parentale).



Annexe 1: Retranscription entretien "Homme égyptien - High"

- 1) Je n'ai pas de soeurs. Mais je traite mon fils comme ma fille. Je ne laisse pas le droit à mon fils d'avoir un quelconque contrôle sur ma fille. Et j'essaye de préparer ma fille à être financièrement indépendante en lui offrant une grande partie de mon héritage à son nom.
- 2) Je pense que la société égyptienne, comme toutes les sociétés, les femmes et les hommes ont les mêmes facilités. D'ailleurs, la femme a plus de privilèges que l'homme et elle est plus forte.
- 3) Je pense que les femmes ont plus de compétences que les hommes.
- 4) Oui à 100%.
- 5) On doit partager.
- 6) Oui
- 7) Aziza, ambassadrice de l'Egypte en 1972. La seconde c'est Sophia Zaghloul qui s'est battu contre les anglais la troisième n'est pas connue c'est ma maman. Elle s'est privée d'éducation pour s'occuper de moi et de mon père. Il y'a encore beaucoup de femmes pour qui j'ai beaucoup de respect.
- 8) De mes informations, dans le Coran, si on le lit correctement, il accorde plus de droits aux femmes qu'aux hommes.
- 9) C'est faux, le premier exemple que j'ai c'est madame Khadija qui possédait des commerces, qui a enseigné beaucoup de choses au prophète Mohamed et qui l'a même demandé en mariage. Le Coran et l'Islam aujourd'hui sont interprétés par des hommes machistes qui ne l'ont d'ailleurs jamais lu. Les vrais lecteurs du Coran savent que ce qui se fait en termes de discrimination est tout à fait culturel et pas religieux.
- 10) Faux
- 11) Non, il n'y a rien de tel dans le coran. Au contraire, nombreux sont les versets et hadiths qui parlent de femmes dirigeantes comme la femme du Pharaon qui a poussé celui-ci à adopter Moïse, la reine de Sabba qui était une puissante reine ou encore la femme du prophète Joseph qui était puissante et dirigeante. Donc qui dit que le Coran indique que la femme ne peut gouverner ?
- 12) Oui, je suis 100% d'accord. Et dans la sourate "El Baqara", il y'a un verset clair qui dit que le Coran s'applique à tous ceux qui croient en lui de un, qui croient en les trois livres à savoir le coran, la torah et la bible, et finalement qui croient en ces messagers



à savoir Moïse, Jésus et Mohamed. Donc aucune référence à la culture ou à la période. Il s'applique à toutes les personnes quelque soit leur culture ou leur religion.

- 13) Les deux, mais si elle préside d'autres femmes c'est plus compliqué que de gouverner des hommes.
- 14) Oui aujourd'hui. Mais quand il y'avait les Islamistes il y'a dix ans, il y'avait des femmes mais c'était des actrices. Ils voulaient se montrer progressistes mais dans les faits ils discriminent les femmes. Aujourd'hui on a pas d'actrices.
- 15) Oui, la première c'est ma fille. Et toutes les amies de ma fille sont mes amies et elles étudient la politique.
- 16) Aicha AbdelRahmane qui était ministre de la sécurité et de l'organisation de la société, elle était très forte et elle a travaillé dur pour son pays. Elle a créé un fond de solidarité pour les personnes au chômage. La deuxième qui a eu un grand rôle c'est la grande dame qui est la ministre de la santé Hala Zayed qui a sauvé notre pays du covid malgré un manque d'accès aux informations et aux soins des personnes vivant en dehors du caire. Et Yasmine Fouad.
- 17) Pourquoi pas ?
- 18) Je ne la connais pas et je n'ai donc pas d'avis à ce sujet.
- 19) Pas plus de 30%. C'est trop peu et ne représente pas bien la place de la femme égyptienne.
- 20) C'est inacceptable et il ne passera jamais. On est en 2022 et encore des gens qui veulent nous faire retourner au temps du désert et de la vie sous la tente.



Annexe 2: Retranscription entretien "Femme égyptienne - High"

- 1) J'ai 1 frère plus âgé mais on ne nous traitait pas du tout de la même manière.
- 2) C'est plus dure d'être une femme.
- 3) Oui
- 4) Bien-sur
- 5) Oui, les hommes sont capables de tout faire comme la femme.
- 6) Non les hommes font pas aussi bien que la femme.
- 7) "Hat Jeb Sout" et j'ai oublié le reste.
- 8) Dans l'Islam, les femmes ont plus de droits que les hommes.
- 9) Oui il y'en a.
- 10) Non
- 11) Faux.
- 12) Oui avec toutes les cultures et toutes les périodes.
- 13) Les deux.
- 14) Non.
- 15) Oui ma fille.
- 16) Je ne m'en souviens pas.
- 17) Oui.
- 18) Je ne la connais pas et je n'étais pas au courant de cette désignation.
- 19) Un grand nombre !
- 20) Bien-sur que je ne suis pas d'accord. Les femmes sont fortes il n'y a pas de raisons que les hommes les dirigent.

Annexe 3: Retranscription entretien "Homme égyptien - Middle"

- 1) J'ai 4 sœurs et 2 frères. Bien sûr que les femmes et les hommes ne sont pas traités de la même manière!
- 2) C'est évidemment plus facile d'être un homme en Egypte ! Et mieux. L'homme est plus intelligent que la femme en Egypte et dans le monde.
- 3) Non, il y'a des femmes qui ressemblent et développent des compétences comme les hommes, mais ce n'est pas naturel.
- 4) Oui elle peut accéder à tous les métiers et même très bien !
- 5) Le foyer ne concerne l'homme qu'en termes de dépenses et de finances.
- 6) C'est possible mais pas dans toutes les situations.
- 7) Il y'a Chagrat Dorra, Bardo et Sophia Zaghroune et il y'a d'autres femmes qui font partie de la famille du prophète.
- 8) Presque les mêmes droits.
- 9) Il y'a madame Khadija qui possédait des commerces et qui aidait le prophète. Elle avait un esprit commercial.
- 10) C'est faux. L'Islam ne différencie pas entre la femme et l'homme car ils seront jugés de la même manière.
- 11) Oui les femmes peuvent gouverner des pays musulmans et atteindre les hautes strates de la sté.
- 12) C'est naturellement vrai.
- 13) Les deux sexes, la preuve c'est qu'une recherche a montré que les femmes peuvent bien gouverner sur le long terme.
- 14) Bien-sur aujourd'hui.
- 15) Oui et ma fille j'espère qu'elle le fera.
- 16) J'ai oublié les noms mais il y'en a beaucoup. Il y'en a plus que 4.
- 17) Oui, c'est possible.
- 18) Je ne connais pas Radwa Helmi et je n'étais pas au courant.
- 19) Il y'en a beaucoup ! Mais je ne sais pas combien.
- 20) C'est très faux. C'est même pas religieusement acceptable. C'est inacceptable.



Annexe 4: Retranscription Femme égyptienne-Middle

- 1) J'ai 1 frère et 1 sœur. Je n'ai pas l'impression qu'il y avait une grande différence dans notre éducation.
- 2) A mon avis, c'est plus dure d'être une femme.
- 3) Je ne pense pas. Les femmes n'ont pas les mêmes compétences que les hommes ne serait-ce que physiquement.
- 4) Si elle veut, elle est capable d'être taxi ou maçon.
- 5) En égypte, la femme est plus concernée par les tâches ménagères. Normalement les tâches doivent être partagées, mais les femmes ont été éduquées avec l'idée qu'elles sont responsables de la maison et les hommes avec l'idée qu'ils travaillent dehors et que quand ils rentrent, tout doit être prêt, propre. Même s'il sait que normalement les tâches doivent être partagées, il ne le fait pas.
- 6) Bien sûr, il en est capable.
- 7) *(Longue hésitation et demande de faire une pause pour réfléchir)* Il y'a longtemps, "Hajja Bssout" qui était gouvernante comme un homme. Ensuite, Sophia Zaghloul du 19ème siècle et "Ghada Cha3rar"
- 8) Dieu nous a donné les mêmes droits mais on ne sait pas les appliquer.
- 9) Il y'en a bien-sur mais pas le même nombre qu'aujourd'hui.
- 10) *(Longue hésitation)* Dans l'Islam ou en Egypte ? Non, même dans le Coran, l'homme est égal à la femme. Mais c'est la société machiste qui a utilisé le coran pour donner l'impression que la femme était inférieure.
- 11) Bien sûr !
- 12) *(Très longue hésitation)* Dans l'Islam qu'on a étudié, non, l'Islam ne s'adapte pas aux périodes et aux sociétés. Mais le vrai Islam s'adapte.
- 13) Les deux naturellement.
- 14) Oui et surtout après le printemps arabe.
- 15) Oui, ma fille étudie la politique et sa copine. Elles sont nombreuses!
- 16) La femme qui est partie dans la banque mondiale (j'ai oublié son nom), Nabila Makram la ministre de l'immigration et elle travaille bien, Rania Machat et Ghada Welli.
- 17) Oui tout dépend de ces qualifications.



- 18) Je n'ai pas suivi cette histoire.
- 19) Je dirais 30%.
- 20) C'est pas normal, 30% de la société est composé de femmes divorcées, cette loi n'est pas logique. Même en Arabie Saoudite, les femmes peuvent voyager sans "Mehrem". Ils veulent nous ramener en arrière ?



Annexe 5: Retranscription entretien “Homme égyptien - Lower”

- 1) Oui j’ai les deux. Non on n’a pas été éduqués de la même manière.
- 2) C’est plus facile d’être un homme parce que la société n’épuise pas l’homme autant que la femme.
- 3) Non, les hommes ont leurs compétences et les femmes ont leurs propres compétences.
- 4) Non, il y’a des métiers non accessibles aux femmes à cause de leur manque de force physique.
- 5) Non
- 6) Oui, les tâches doivent être divisées moitié moitié.
- 7) Aouda Chahrour
- 8) Oui
- 9) Je l’ignore
- 10) Non, elle a les mêmes droits.
- 11) Les hommes doivent diriger mais les femmes aident et soutiennent.
- 12) Non.
- 13) Oui elle peut diriger les femmes et les hommes.
- 14) Oui c’est très ouvert depuis le président Sissi.
- 15) Oui
- 16) Salwa Khattab, Nabila Naggar, Bchira Ismail
- 17) Oui totalement.
- 18) Je pense que c’est la preuve que les années 2021 et 2022 ont donné à la femme égyptienne ses droits. Mais je ne la connais pas.
- 19) 30% . La réalité n’est pas bonne.
- 20) Ce n’est pas quelque chose de bon pour la femme.



Annexe 6: Retranscription entretien "Femme égyptienne - Lower"

- 1) Oui j'en ai. Nos parents étaient plus sévères avec ma soeur et moi.
- 2) C'est plus facile d'être une femme. Car je suis seule avec mes enfants et je me considère comme un homme.
- 3) La femme est exactement comme l'homme.
- 4) Oui, normal.
- 5) Normalement, les hommes doivent nous aider mais ils ne veulent pas.
- 6) Non dutout, la femme est plus forte dans ce domaine.
- 7) Non je ne connais pas.
- 8) Non du tout.
- 9) Je ne sais pas .
- 10) Oui, l'homme vaut mieux que l'homme. Dieu demande a la femme de soumettre à l'homme.
- 11) Les deux.
- 12) Non du tout.
- 13) Les deux.
- 14) Pas vraiment,
- 15) Non je n'en connais pas.
- 16) Non je n'en suis pas capable.
- 17) Oui et si je pouvais je me présenterais moi.
- 18) Je n'étais pas au courant.
- 19) 20% . Et c'est normal.
- 20) C'est une catastrophe, la femme devrait pouvoir faire ce qu'elle veut. J'ai des frères et je refuserais qu'ils me disent quoi faire. Je suis divorcée depuis 10 ans, je travaille et j'éduque seule mes enfants et grâce à Dieu j'y arrive largement.



Annexe 7: Retranscription entretien "Homme tunisien - High"

- 1) J'ai une sœur, et mes parents ne nous traitaient pas de la même manière du tout ne serait-ce que pour la liberté de sortir de la maison.
- 2) C'est plus dure d'être une femme dans la société dans tous les pays. Mais en Tunisie c'est encore pire à cause de la culture et des mentalités.
- 3) En général oui, mais génétiquement et physiquement non. Si la femme et l'homme évoluent dans le même environnement, oui.
- 4) En Tunisie oui, il n'y a plus de travail exclusivement réservé aux hommes.
- 5) La gestion doit être équilibrée, ça doit être un compromis. Mais financièrement la femme tunisienne fait souvent face à plus de difficultés, comme l'homme tunisien fait face à de nombreuses discriminations. Par exemple, au moment du mariage, l'homme doit lui acheter la maison, payer le mariage etc... c'est une grande pression pour lui. Aussi, si il divorce, il ne perçoit pas de pension c'est toujours la femme qui la perçoit. Bref, en Tunisie, j'ai l'impression qu'il y'a un certain équilibre.
- 6) La femme gère mieux car elle est multi tâche. D'ailleurs, j'ai eu un débat à la radio au sujet de la femme où j'ai découvert que des scientifiques avaient découverts que la capacité d'une femme à effectuer plusieurs tâches et à exceller dans la gestion du foyer est une capacité qui s'est imprimé dans son code génétique depuis la préhistoire. Tout comme la capacité de l'homme à s'orienter.
- 7) D'abord, la première femme pilote du monde arabe dont j'ai oublié le nom. Pour l'anecdote, je dis toujours que en Arabie Saoudite, les femmes ont obtenu il y'a à peine trois ans le droit de conduire alors qu'en Tunisie, il y'a plus de 70 ans, la première femme pilote du monde arabe a fait son premier vol. Ensuite il y'a Faten Fezaa qui n'a pas forcément marqué l'histoire mais qui essaye réellement de changer les mentalités et finalement Maya Ksouri qui travaille activement au changement des mentalités.
- 8) Non.
- 9) Oui.
- 10) (*Un moment d'hésitation*) Faux.
- 11) Non non.
- 12) Vrai
- 13) Les deux.



- 14) Certainement et ce depuis l'indépendance. D'ailleurs, Ben Ali s'entourait d'énormément de femmes dans son gouvernement. LA Tunisie a toujours été loin devant les autres pays arabes en termes de droits des femmes et d'égalité.
- 15) Oui oui.
- 16) Bouchra Ben Haj Hmida, la femme de Hamma El Hammami et Abir Moussi.
- 17) Elle l'est car le président du gouvernement avec notre nouvelle constitution a plus de pouvoir que le président de la république. Donc Najla Bouden, dans un sens, est présidente du pays.
- 18) Je pense que c'est une bonne chose pour notre image à l'étranger et par rapport aux autres pays. On espère qu'elle soit compétente même si pour le moment, elle remplit très bien son poste.
- 19) Je dirais $\frac{1}{3}$? Je pense que c'est une bonne chose, mais il y'a des limites. J'espère que c'est pas de la discrimination positive qui fait que pour respecter un quota, on engage des femmes sans regarder leurs compétences.
- 20) Je suis pour. Et pour la liberté absolue surtout parce que les parents doivent pouvoir avoir le choix.



Annexe 8: Retranscription entretien "Femme tunisienne - High"

- 1) J'ai plusieurs frères et sœurs et nos parents ne nous ont pas du tout traités de la même manière dans presque tous les domaines. Par contre, avec mes enfants je tiens à les éduquer exactement de la même manière. Même dans le ménage.
- 2) Être un homme c'est plus facile. On demande à la femme d'être parfaite et la société ne lui pardonne pas. Alors que pour les mêmes erreurs, on pardonne totalement les hommes voir même on minimise le problème.
- 3) Oui, ils ont les mêmes compétences.
- 4) La seule différence sera peut être par rapport au physique et ça se compense avec les qualités intellectuelles de la femme.
- 5) Oui, toutes les tâches doivent être partagées selon les disponibilités de chacun, Malheureusement, ça ne s'applique pas à mon couple mais j'aurais aimé. Mon mari pense que la femme c'est la femme et l'homme c'est l'homme.
- 6) Oui tout dépend de l'individu. Il y a des femmes qui dirigent bien un foyer et des hommes aussi.
- 7) Le premier médecin du monde arabe Bchira, Abir Moussi et y'en a encore plein comme Aziza Othmana. Il y a beaucoup de femmes mais l'histoire n'en parle pas beaucoup.
- 8) Je pense que oui. Mais les hommes qui ont interprété l'Islam l'ont détourné pour servir leurs intérêts machiste.
- 9) Faux. Madame Khadija, la femme du prophète Mohamed était une entrepreneuse.
- 10) Faux. Et Dieu a honoré énormément la femme dans le Coran.
- 11) Faux
- 12) Proportionnellement vrai. A 90% je dirais.
- 13) Les deux.
- 14) Oui c'est ouvert même si les femmes doivent plus se battre que les hommes.
- 15) Oui il y'en a.
- 16) Fathia Mzali, Abir Moussi et Madame Baccouche. Il y'a beaucoup beaucoup de femmes.
- 17) Oui, pourquoi pas?
- 18) L'idée est bonne mais j'ai l'impression que c'est juste une image. Elle ne prend pas réellement de décisions.



- 19) 30% ? Oh c'est beaucoup ! Ça ne se voit pas. Mais ça dépend des femmes qui sont au parlement.
- 20) C'est vrai que dans le Coran la question de l'héritage des clairs. Par contre, notre constitution proclame l'égalité. Quitte à interdire la loi des 4 femmes, autant continuer et rendre l'égalité de l'héritage! Personnellement, je vais léguer des parts égales à mes enfants.



Annexe 9: Retranscription entretien "Homme tunisien - Middle"

- 1) Oui j'ai des sœurs et frères mais non on n'a pas du tout été traités de la même manière. L'homme est toujours supérieur, il mange en premier, il a la priorité dans tout et surtout la liberté de choisir ce qu'il veut faire. Mes sœurs n'ont pas eu cette chance. J'ai des filles et un garçon et je l'ai traité exactement pareil, il n'y a pas de raisons c'est normal.
- 2) C'est plus facile d'être un homme à cause des traditions. La femme doit toujours doublée de vigilance, elle est toujours visée et dans la famille et le travail ont lui accorde souvent moins de valeur je trouve.
- 3) Tout à fait et même plus en général.
- 4) Sans aucun doute.
- 5) Oui totalement.
- 6) Exactement.
- 7) Elyssa de Carthage, Aziza Othmana et Bchira Ben Romdhane. Et la liste est encore extrêmement longue.
- 8) Je pense que oui. L'histoire de l'héritage était justifié à l'époque et quand on regardait la gestion des finances dans les foyers au temps de la révélation du Coran, c'était la manière la plus juste de partager l'héritage.
- 9) Faux totalement faux.
- 10) Complètement faux. D'ailleurs il y'a des femmes citées dans le Coran qui ont beaucoup plus de valeurs que les hommes.
- 11) Pas dans le Coran, peut-être dans les interprétations.
- 12) Vrai
- 13) Les deux
- 14) Aujourd'hui oui. Enfin depuis l'indépendance et Bourguiba.
- 15) Oui ma fille.
- 16) Abir Moussi, Najla Bouden et Ben Ali avait deux ministres femmes incroyables et extrêmement professionnelles. Et Samira Chaouachi.
- 17) Oui tout à fait d'ailleurs les sondages en cours laissent croire que Abir Moussi est en passe de passer présidente du pays. Sans parler du fait que la tradition veut que le 1er ministre, qui est Najla Bouden, est le premier concerné par la présidence lors des élections.



- 18) Elle est au commande et travail très bien. D'ailleurs les ministères les plus importants à savoir le cheffe du gouvernement, le ministère de la justice et le ministère de la finance sont gouvernés par des femmes aujourd'hui.
- 19) Je dirais 25% minimum. Les 50 % ne m'étonnent pas et c'est une bonne chose. Les femmes sont sûres et plus elles prennent des places dans le pouvoir et le gouvernement et mieux se portera le pays. Ils ont un sentiment de responsabilité plus important que les hommes.
- 20) Je suis pour car les temps ont changés.



Annexe 10: Retranscription entretien "Femme tunisienne - Middle"

- 1) J'ai des frères et sœurs et nos parents et surtout ma mère ne nous a pas du tout traité de la même manière. Elle avait toujours peur de ce que vont penser les voisins et du jugement de la société. En plus, elle a toujours préféré avoir des garçons et préfère les garçons quelque soit le comportement de ces derniers. Elle les aime plus et leur offre plus de liberté et plus d'accès à tout en fait. Avec mes enfants je refuse de reproduire ces inégalités qui m'ont tellement frustrées petite et qui me frustrent encore.
- 2) Je pense que c'est plus dur d'être une femme à part dans le domaine des études. Dans le travail c'est flagrant. Je me souviens que mon patron ne m'avait pas octroyé le poste d'affaire charger leasing car je suis une femme. Il considérait que les femmes ne pouvaient pas négocier ce qui est totalement faux. Il y'a aussi des problèmes dans les transports en commun et dans la place publique. Quand on se déplace de nuit, matin comme soir, on a peur quand même. D'ailleurs, mon frère quand il m'arrive un truc, dit que c'est de ma faute car j'ai attiré l'attention ou je ne me suis pas habillée de telle ou telle manière.
- 3) Si la femme veut, oui.
- 4) En Tunisie, dans les domaines de la police et militaire, les femmes se cantonnent à l'administration et ne sont pas visibles sur le terrain.
- 5) De nos jours, il l'est déjà. Dans les foyers que je connais, les hommes et les femmes travaillent et donc tout est partagé. Quoi que, j'ai des amis qui malgré le fait que les eux travaillent, l'homme ne fait rien ou propose de financer une femme de ménage. Pour moi, il faut que les partages soient partagées en fonction des disponibilités et des situations. D'ailleurs, je pense que c'est de la faute des femmes si certains hommes se permettent de rien faire. C'est leur droit et elles doivent l'exiger.
- 6) Totalement si ils le veulent.
- 7) Tawhida est le premier médecin femme arabe. Aziza Othmana et Radhia Hammami.
- 8) D'après moi, oui sauf dans le domaine de la multiplicité des femmes. Pourquoi 4 ? Je ne l'ai toujours pas comprise. Et Dieu merci pour l'envoi du président Bourguiba qui nous a évité tout ça. Dans les pays où les 4 femmes sont encore permises, on voit que les femmes sont soumises à leurs hommes et c'est quelque chose qui a énormément diminué leur valeur. Paix à son âme il nous a sauvé en travaillant sur l'éducation et la femme en priorité. D'ailleurs, le journaliste égyptien Mohamed Hassanine Haythel a



fait une statistique qui a montré que la différence entre le président Gamal Abdel Nasser et Bourguiba c'est qu'en Tunisie, le nombre d'écoles bien que le territoire soit tout petit est largement supérieur au nombre d'écoles existants dans tout le territoire égyptien.

- 9) Faux je ne m'en souviens pas. Enfin il y'a la reine de Sabaa mais elle a été citée par pour des raisons positives.
- 10) Faux. Mais Dieu nous a créer un point moins forte physiquement que la femme, mais cela ne diminue rien dans notre valeur.
- 11) Non.
- 12) Vrai
- 13) Les deux.
- 14) Je pensais que oui, mais que la femme ne cherche pas le pouvoir et qu'elle avait d'autres priorités comme les enfants et la maison ou une activité plus lucrative. Mais ces 10 dernières années, enfin depuis la révolution, je constate que les femmes en politique vivent dans un environnement pourri et sont soumises et non respectées par les hommes. D'ailleurs, le meilleur exemple, ce sont les attaques à l'encontre de Abir Moussi dans les médias. En fait, les attaques que subissent quotidiennement les femmes dans la rue et dans les transports publics sont les mêmes que sur la scène politique. D'ailleurs, la présidente de la municipalité de Tunis n'a pas de soucis car elle se soumet au bon vouloir des hommes et de leur jugement. D'ailleurs, il y'a Maya Jribi aussi qui a connu beaucoup de haine et des hommes qui essayaient de l'atteindre et de l'agresser. Mais bon SIGMA conseil a montrer que Abir Moussi est potentiellement la prochaine président de la république donc quand même la politique est ouverte aux femmes.
- 15) Non pas beaucoup, j'en connais 2 je pense.
- 16) Abir Moussi, Radhia Hammami et Naziha Rjiba. D'ailleurs Bouden travaille bien et elle est honnête. Et il y'a aussi la ministre de la justice.
- 17) Oui totalement d'ailleurs Abir Moussi est potentiellement la prochaine présidente.
- 18) Je pense que le président est ouvert d'esprit et s'en contre fiche de l'avis de la société, et c'est ces qualités qui font que Najla Bouden a été choisie sur la base de ses connaissances. Si il écoutait la société, il n'aurait pas désigné une femme car



beaucoup d'hommes préfèrent voir des hommes au pouvoir. Elle est bosseuse, sérieuse et professionnelle comme Abdelkrim Zbidi.

- 19) 20% ? C'est une bonne chose mais ces femmes n'étaient mises que pour faire jolie. C'est un peu hypocrite. Car la vérité c'est que ce sont des femmes qui ont été mises pour gagner des voix.
- 20) Je pense que la société a changé et qu'on devrait accorder le droit aux parents de choisir tout seuls le partage de leur héritage entre leurs enfants.



Annexe 11: Retranscription entretien "Homme tunisien - Lower"

- 1) Oui j'ai des sœurs et des frères. Non, on ne nous traitait pas de la même manière. La fille était moins cultivée et accédait moins à l'éducation mais aujourd'hui a totalement changé! D'ailleurs aujourd'hui la femme a plus de liberté que les hommes aujourd'hui. J'ai deux filles et deux garçons, et je les éduque de la même manière quasiment mais la fille c'est la fille et le garçon est le garçon. Les deux étudient, les deux ont un avenir, les deux doivent travailler.
- 2) Je pense que c'est plus dur d'être un homme qu'une femme en Tunisie. Et concernant les braquages et autres, ça touche aussi bien les filles que les hommes. D'ailleurs la loi tunisienne est injuste avec les hommes et les femmes sont plus respectées. Si un couple va voir la police pour un conflit, l'homme est mis en cellule temporaire et la femme est directement raccompagnée tranquillement à la maison. On lui donne toujours raison.
- 3) Non les compétences physiques par exemple ne sont pas les mêmes même si beaucoup de femmes sont en train de les développer.
- 4) Non, les femmes peuvent tout travailler. Les taxis, l'agriculture, la conduite des avions, il y a des femmes partout. L'homme a t il 3 mains et la femme 2 ? Non donc tout est pareil. D'ailleurs les noms homme et femme c'est juste des désignations, il n'y a aucune différence ce sont les mêmes systèmes.
- 5) Le partage se fait en fonction du métier de chacun. Si les deux travaillent, les deux s'aident. Si, comme moi, la femme reste à la maison et l'homme travail, c'est elle qui s'en charge.
- 6) Oui aussi bien.
- 7) Elissa, Abir Moussi.
- 8) L'Islam donne plus de droits à la femme qu'aux hommes. Et Dieu la valorise et nous demande de toujours prendre soin des femmes.
- 9) Non. Mais il y'a madame Maryam et les femmes du prophète mais pas plus.
- 10) Non du tout.
- 11) Je ne pense pas. D'après ce que j'ai lu dans le Coran, l'homme est plus fort que la femme même si elle a ses droits mais rien de précis n'a été dit.
- 12) Tout à fait d'accord.
- 13) Les deux.



- 14) Oui depuis Bourguiba les femmes ont largement accès aux postes de ministre, de dirigeantes.
- 15) Non j'en connais pas.
- 16) Abir Moussi, et j'ai pas beaucoup de connaissances en politique.
- 17) Pourquoi pas? C'est quoi la différence entre homme ou femme? Si elle a les compétences et qu'elle aime son pays, bien sûr !
- 18) Je ne sais pas si elle est bien ou pas, on verra ce qu'elle va faire!
- 19) C'est bien !
- 20) Je ne suis pas d'accord. On est un pays musulman et on doit respecter à la lettre les règles islamiques. Il ne faut pas commencer à changer les choses.



Annexe 12: Retranscription entretien "Femme tunisienne - Lower"

- 1) J'ai des frères et sœurs et nos parents ne nous ont absolument pas traités de la même manière, c'était horrible. Il les préférait à nous dans tous les domaines même dans les choses les plus simples. Ils pouvaient terminer leurs études, sortir se balader, manger les meilleurs morceaux et nous non. Je n'ai eu que des garçons mais si j'avais eu des filles, je les aurais traité de la même manière que mes fils, pour moi c'est évident.
- 2) En Tunisie, la femme est bien traitée et elle a ses droits. Donc c'est aussi bien d'être un homme qu'une femme. Mais me concernant, j'aurais aimé être un homme car j'aurais pu faire des choses que je n'ai pas pu faire à cause du fait que j'étais une femme.
- 3) Oui les femmes ont les mêmes connaissances. D'ailleurs, la femme tunisienne est la première femme pilote, juge, médecin etc... dans le monde arabe. C'est la preuve qu'on peut tout faire.
- 4) Oui on a accès à tous les métiers: taxis, bus, louage, n'importe quel domaine. Mais elles doivent travailler un peu plus et se sacrifier pour y arriver.
- 5) Les femmes et les hommes doivent gérer la maison de la même manière, Même dans notre religion c'est comme ça que ça se passe. Malheureusement, l'homme oriental machiste a imposé ses lois. Mais pas en Tunisie. La plupart des hommes et femmes partagent les tâches.
- 6) Oui tout à fait.
- 7) Abir Moussi, Om Zyed une militante tunisienne, Wafa Chedli.
- 8) Oui elle a même plus de droits! D'ailleurs la femme, en terme d'héritage, dans 40 chapitres du Coran la femme prend plus d'héritage que l'homme mais les gens oublient.
- 9) Il y en a beaucoup.
- 10) Faux totalement faux.
- 11) Là, il y'a une division des avis islamistes scientifiques. La majorité disent que les postes de gouvernement doivent être pris par des hommes et je suis d'accord. Les femmes juges c'est "haram", une femme Imam aussi etc...
- 12) Totalement.
- 13) Les deux et la femme tunisienne gère mieux les projets que les hommes.
- 14) Oui, c'est grandement ouvert!



- 15) Oui il y'en a beaucoup.
- 16) Abir Moussi, Nadia Akecha et Om Zyed.
- 17) Tout à fait et les sondages montrent que Abir Moussi peut devenir la prochaine présidente de la république.
- 18) C'est une bonne chose. Elle est bien et professionnelle mais elle n'a pas encore eu l'occasion de montrer ses compétences.
- 19) Je pense beaucoup! Disons 55%. Ah voilà c'est comme je le sentais. C'est une chose vraiment positive.
- 20) Je pense qu'on devrait approfondir la question.